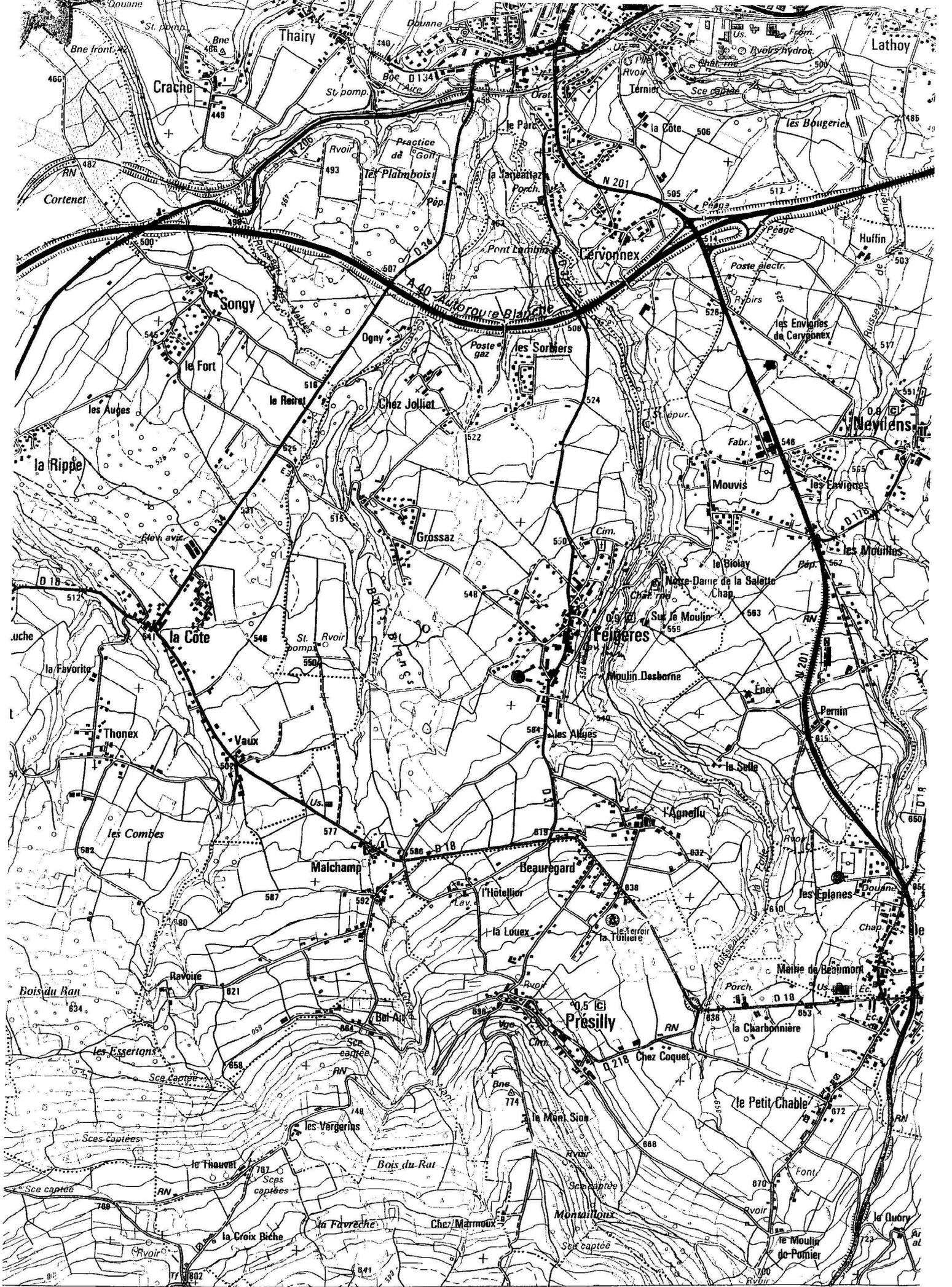
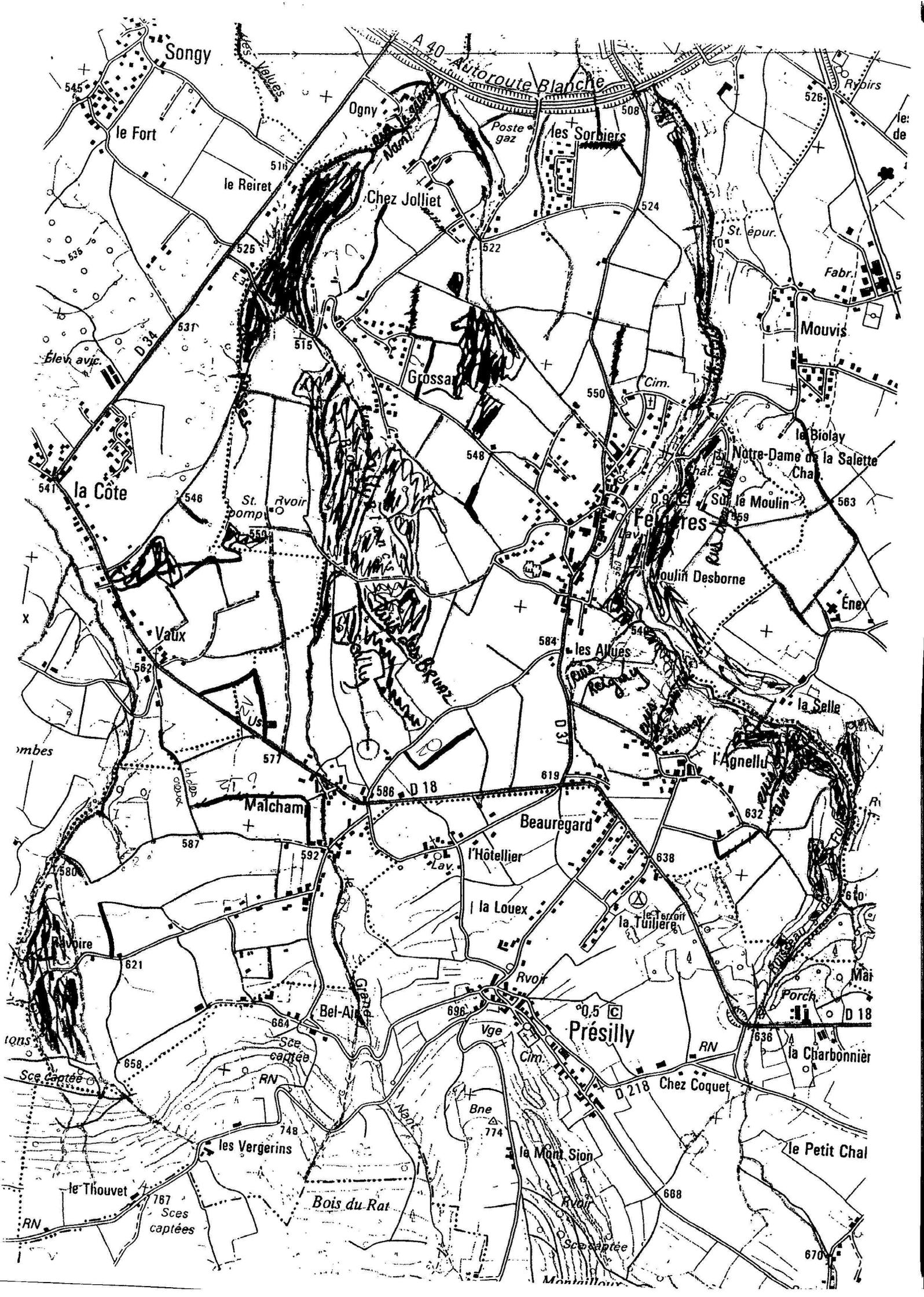


FEIGÈRES



D 23
Vers N 201

N 201
Vers Crossaillies



Songy

le Fort

le Reiret

Chez Jolliet

les Sorbiers

Grossar

la Côte

Vaux

Malcham

Beauregard

Présilly

le Petit Chal

les Vergerins

Bois du Rat

la Mont Sion

la Charbonnier

Forch.

Mai

la Tuilleries

l'Hotellier

la Louex

Lav.

Bel-Air

Sce. captée

Sce. captée

le Thouvet

Sces captées

Bne

Vge

Cim.

Rvoir

la Louex

l'Hotellier

Lav.

l'Hotellier

Beauregard

Malcham

Vaux

la Côte

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Chez Jolliet

le Reiret

le Fort

Songy

les Sorbiers

Grossar

Mardi 23/5/95 - 8H30 . Relevé de " La Folle"

Départ au niveau du point 508, tout de suite après le pont de l'autoroute Blanche en direction de Feigères à gauche de D 37 . Il y a 2 "fossés " canalisés à sec . Environ 30 m après , "vestige" du début du chemin caché par une grosse touffe d' ortie et un petit tas de terre . Le chemin est praticable , car goudronné et bordé de deux fossés , continu sur 30 m environ , il arrive ensuite sur la clôture de la limite de l'autoroute. Descente très raide à droite pour accéder à la Folle . Le long de la descente beaucoup de pneu sur la droite à l'orée du bois . L'accès est difficile (pente raide, herbe, ronce, bois) . Arrivé à la Folle, on peut remarquer une canalisation , sur la gauche, qui passe sous l'autoroute , c'est le ruisseau de La Folle . Sur la gauche de la canalisation il ya deux petits ruisseaux a sec.

Après il y a un enrochement où la nature a repris le dessus . En continuant le long de la Folle, parfois en marchant dans le ruisseau, on remarque que sur les berges il y a beaucoup d'orties et que quelques troncs d'arbres sont tombés sur le ruisseau .

Pendant un moment l'eau (ou l'endroit) dégage une odeur nauséabonde (à mi-chemin entre l'autoroute et la STEP environ) qui serait à contrôler car pas de pollution apparente .

J'ai du faire demi tour environ 50/80 m après à cause du sol impraticable et de la végétation très dense (orties m'arrivant à la taille et sol pas praticable, risque de chute dans des trous.) .

L'aller-retour m'ayant pris 2h, je décide d'aller à la STEP et de partir depuis là-bas .

L'accès au rejet de la STEP est difficile à cause de la pente raide et de la végétation très dense . Il a l'air correct, mais en regardant de plus près , on s'aperçoit que l'eau dégage une odeur nauséabonde ainsi que le rejet, et qu'il y a peut - être pollution du fait de :

- la mousse à la surface de l'eau de chaque coté du rejet,
- la couleur marron clair de l'eau,
- de la présence en grande quantité , sur le fond du ruisseau, d'algues vert foncé .

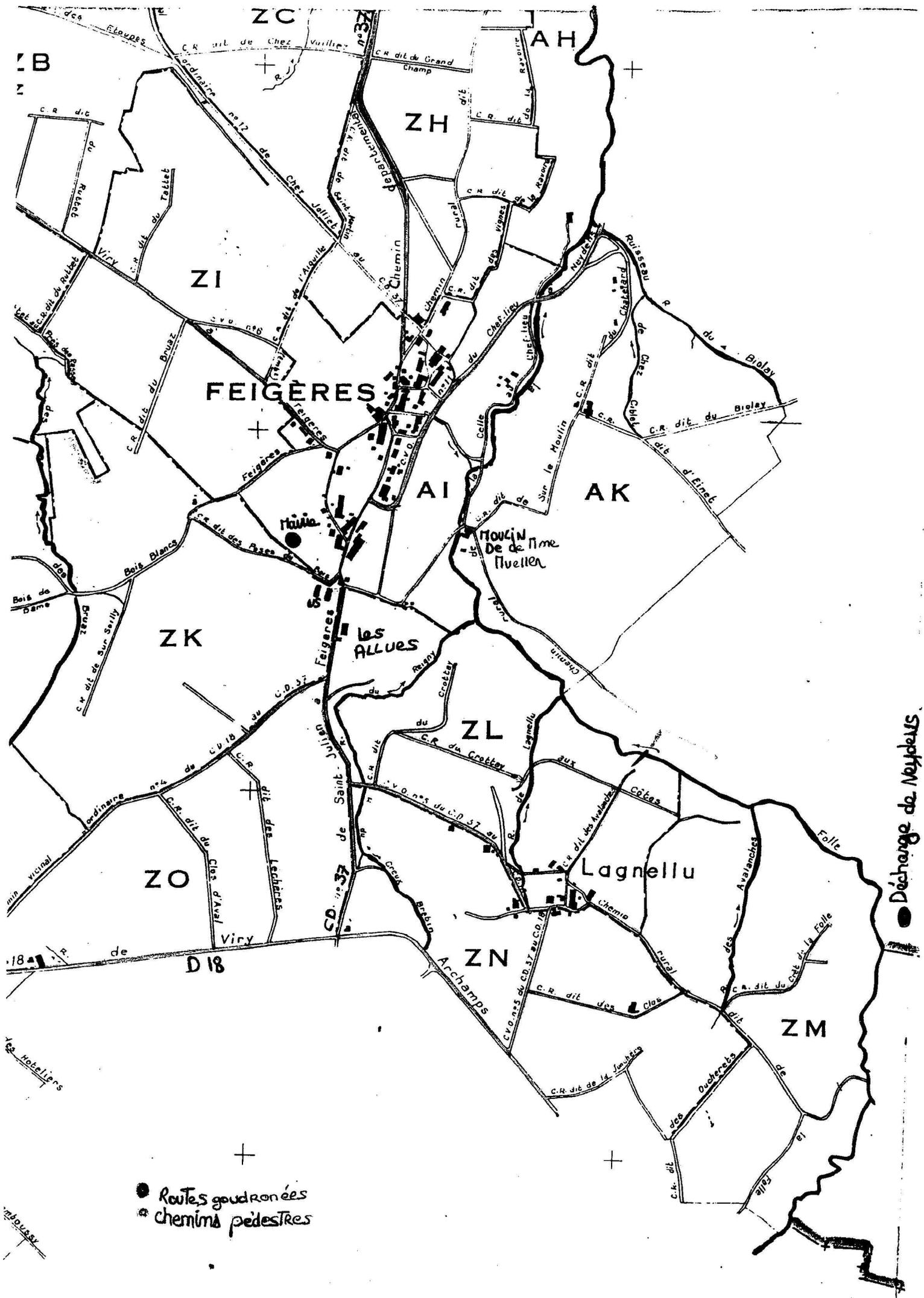
La STEP est vide, elle semble tourner toute seule . Au moment de repartir, je rencontre deux employés de LA COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, qui n'ont pas le temps de faire visiter, car ils sont juste venu en visite de controle, ils me disent de prendre contact avec :

Mr SUPPO du bureau de LA COMPAGNIE GENERALE DES EAUX DE ST JULIEN .

L'après midi (à 14 h), retour au chemin du Moulin DESBORNE afin de partir par le ruisseau de La Folle pour rejoindre le rejet de la STEP . Les berges ne sont pas praticables partout, je passe dans le ruisseau très souvent . A ENVIRON MI-CHEMIN , IL Y A UN ODEUR NAUSEABONDE DE L'EAU , ET CECI EN AMONT DE LA STEP .

(pour les explications à ce sujet , contacter le garde pêche) .

Dans un virage du ruisseau, il y a un sapin qui est tombé par dessus mais ne gêne pas le passage de l'eau . (voir avec commune de NEYDENS)



● Routes goudronées
 ○ Chemins pédestres

● Décharge de Neydeus

MARDI 6/6/95 - 8H30 . MOULIN de Mme MUELLER. (point 550/540).

Petit chemin menant à " LES ALLUES" , non carrossable, mais souvent emprunté par des chevaux selon Mme MUELLER à qui j'ai demandé l'autorisation d'accès, du fait du panneau "PROPRIETE PRIVEE" se trouvant à l'entrée . Depuis le petit pont (et même 20 m avant), les deux berges du ruisseau "LA FOLLE" appartiennent à Mme MUELLER . Je prend le chemin qui grimpe après le pont qui enjambe le ruisseau pour aller à " LES ALLUES" , chemin praticable aisément , il a l'air entretenu par la fauche de l'herbe et des orties . A 50 m environ, petit ruissellement (ou écoulement) à droite traversant le chemin et descendant se jeter dans " LA FOLLE " . Toujours sur la droite un peu plus haut, petit fossé avec ruissellement d'eau . Au niveau d'une cabane sur la gauche, petit rejet d'un tuyau sur la droite dans le fossé (origine ?) . Le chemin arrive en face de DECORALP . Je fais demi tour pour revenir au moulin .

De là je pars en direction de LA SELLE par le chemin qui passe derrière le moulin (chemin carrossable) . A environ 100 m en amont du moulin , au pied d'un pré très en pente à droite, sur le ruisseau il y a un embacle (= gros troncs d'arbres et racines, ainsi que diverses branches accumulées dessus) qui ne doit pas dater d'hier du fait qu'il y a de l'érosion autour. Plus loin j'ai pu voir le ruisseau REIGNY (car en souterrain ou souvent à sec) se jetant dans LA FOLLE . Le long du pré et du ruisseau la berge est entretenue, praticable aisément pour contrôle de LA FOLLE . A cet endroit le ruisseau aurait besoin d'entretien (embacles, arbres menaçant de tomber dans le ruisseau, etc) . Entre le moulin et LA SELLE le chemin aurait besoin d'une visite d'entretien (de fauche de l'herbe en arrivant vers LA SELLE) ainsi que le ruisseau LA FOLLE . En revenant vers le moulin, entre deux prés sur la gauche, petit chemin menant à LA FOLLE , à ce niveau enjambé par un petit pont d'un mètre environ, menant à un chemin forestier emprunté régulièrement par des chevaux et qui arrive sur un pré en bas de L'AGNELLU (chemin non inscrit sur carte IGN), ensuite retour au moulin de Mme MUELLER .

13H/17H - L'AGNELLU et les chemins environnants.

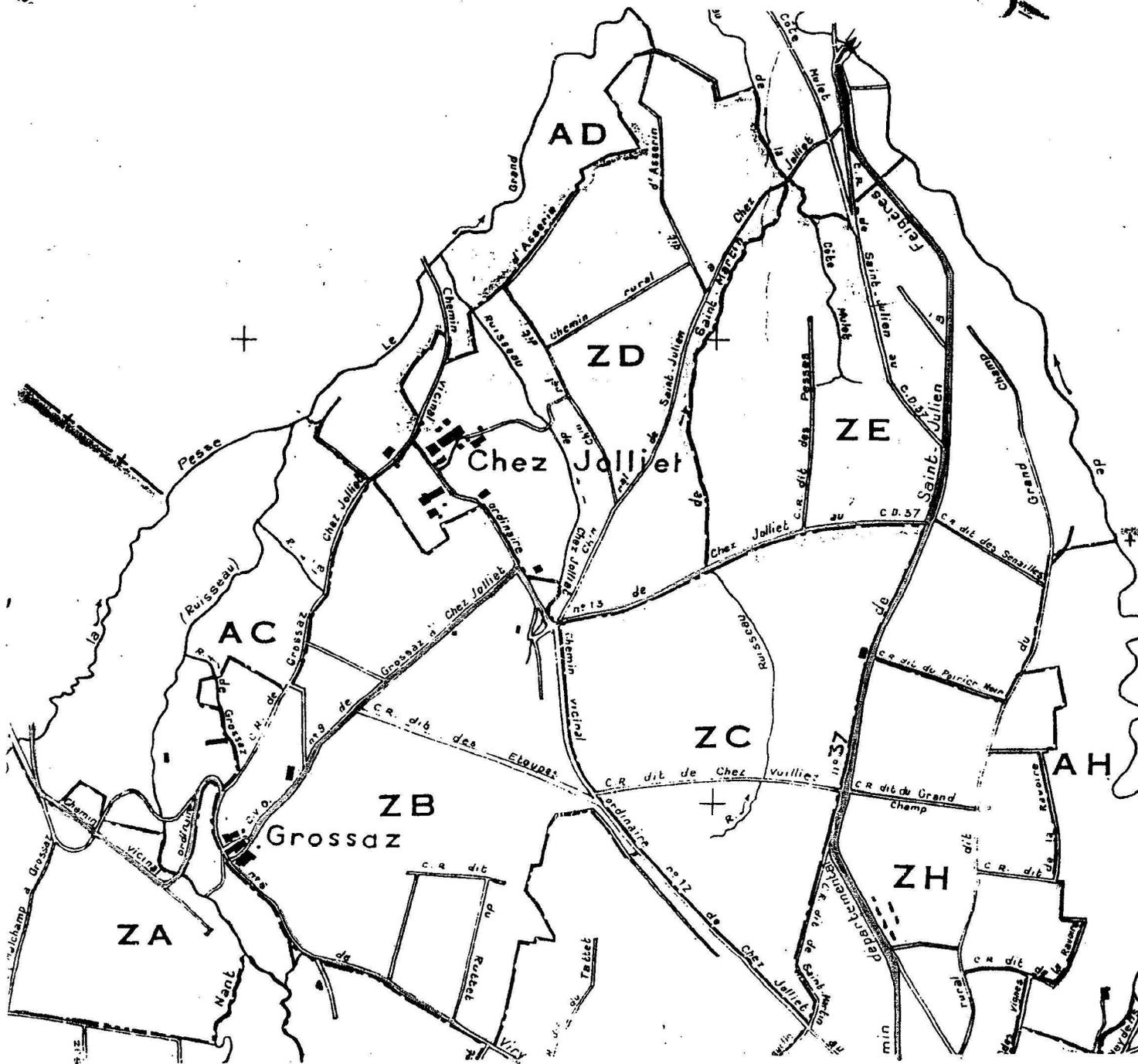
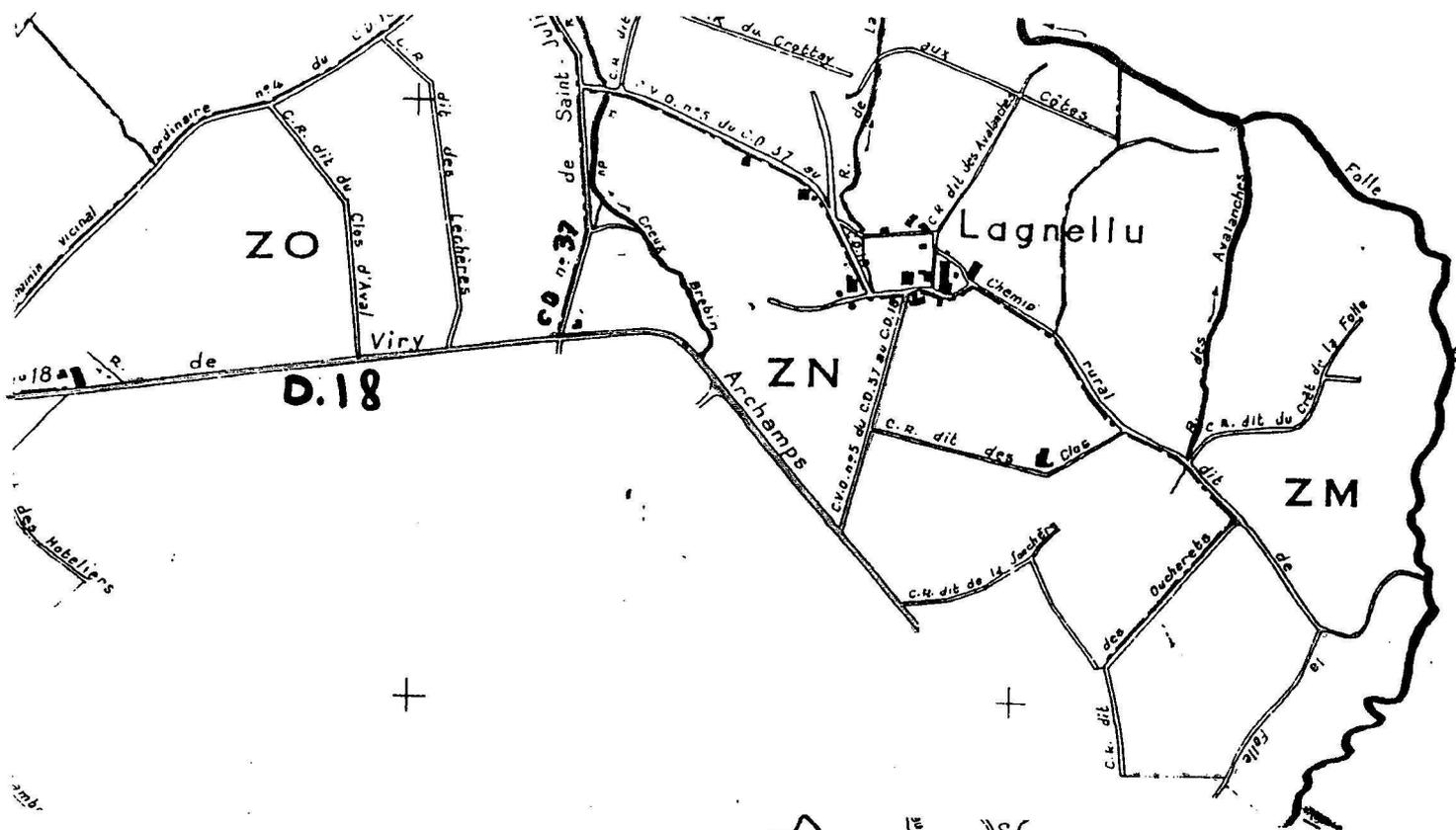
Le chemin du ruisseau REIGNY, dans un virage sur la gauche (en direction de L'AGNELLU) , le ruisseau REIGNY s'arrête là du fait de son busage . Chemin praticable, bien tracé et entretenu, qui rejoint le 3ème chemin sur la gauche arrivant dans L'AGNELLU vers une croix (ce qui n'est pas inscrit sur carte IGN). Tout le chemin est facilement praticable, par contre il monte raide en arrivant vers la croix à L'AGNELLU .

A L'AGNELLU juste avant n° 490 du chemin de L'AGNELLU, un tuyau de rejet est caché en face une ferme . Au chemin DES SOURCES en face n° 35, il y a deux sources donnant dans une sorte de fontaine (un bac en pierre) . Le ruisseau passe sous terre sous le chemin , juste avant il y a un tuyau de rejet (qui passe sous la route et vient à priori de la maison située en face au n° 35, eaux usées), rejet marron mais sans odeur ce jour là .

En face du n° 380 chemin de L'AGNELLU, sorte de décharge sauvage . (ferrailles, fûts de la SICPA, etc)

En revenant en direction de D37 , le deuxième chemin ne mène pas loin , environ 50 m . On entend le ruisseau de L'AGNELLU qui passe un peu plus bas , mais l'accès est difficile en raison de la raideur de la pente .

A la sortie de L'AGNELLU (vers point 632) , il y a deux chemins dont un longe le ruisseau DES AVALANCHES (qui est en mauvais état et aurait besoin d'entretien), plus loin depuis le chemin on peut apercevoir sur l'autre rive de la FOLLE, une décharge public (réglementée), dont les lexiviats (écoulements) s'écoulent dans la FOLLE par temps de pluie, on peut aussi apercevoir des sacs poubelle bleus qui sortent de la terre .



LUNDI 26/6/95 . 8h30 . SUITE DE L'AGNELLU . (point 632)

Depuis D37 à l'entrée de L'AGNELLU sur la droite, chemin L'ALLEE DES CURNAZ. Chemin praticable et entretenu, mesure environ 50 m et se termine vers un pré où il y a une jument .

Depuis le chemin rural DE LA FOLLE (p. 632) qui est entretenu , après 500m il y a une bifurcation, un petit chemin entretenu descend de manière raide et se termine dans un pré qui borde LA FOLLE . A cet endroit LA FOLLE est très étroite . Après, toujours sur le chemin de LA FOLLE qui continuait sur la droite, il mène à un champ sur la gauche qui descend vers LA FOLLE , au niveau de ce pré il y a un gros embâcle qu'il serait utile de nettoyer, un peu après en remontant LA FOLLE , le long d'une clôture un arbre déraciné est tombé sur le ruisseau, et par dessus il y a un tas de ronce ainsi que des branches (surement volontaire de la manière dont c'est rangé) . Après il y a un espace déboisé où l'on a fait du feu . Toujours le long de LA FOLLE et du pré, il y a un tas de bois bien rangé, et juste à côté se trouve encore un embâcle (souche, arbre, branches) . En longeant l'orée du bois on remonte vers le chemin .

Au terminus du chemin DE LA FOLLE en longeant le bois et en passant à travers champ, on rejoint le chemin DES OUCHERETS (2ème ch. à droite du ch. de la folle), qui est net et bien tracé, entretenu régulièrement .

Sur le 1er chemin sur la droite (vers point 632), il y a trois rangées de pommes de terre qui semblent avoir été plantées dans le passage ; n'existe plus en réalité et même au cadastre .

L'après-midi - 524 / 550 .

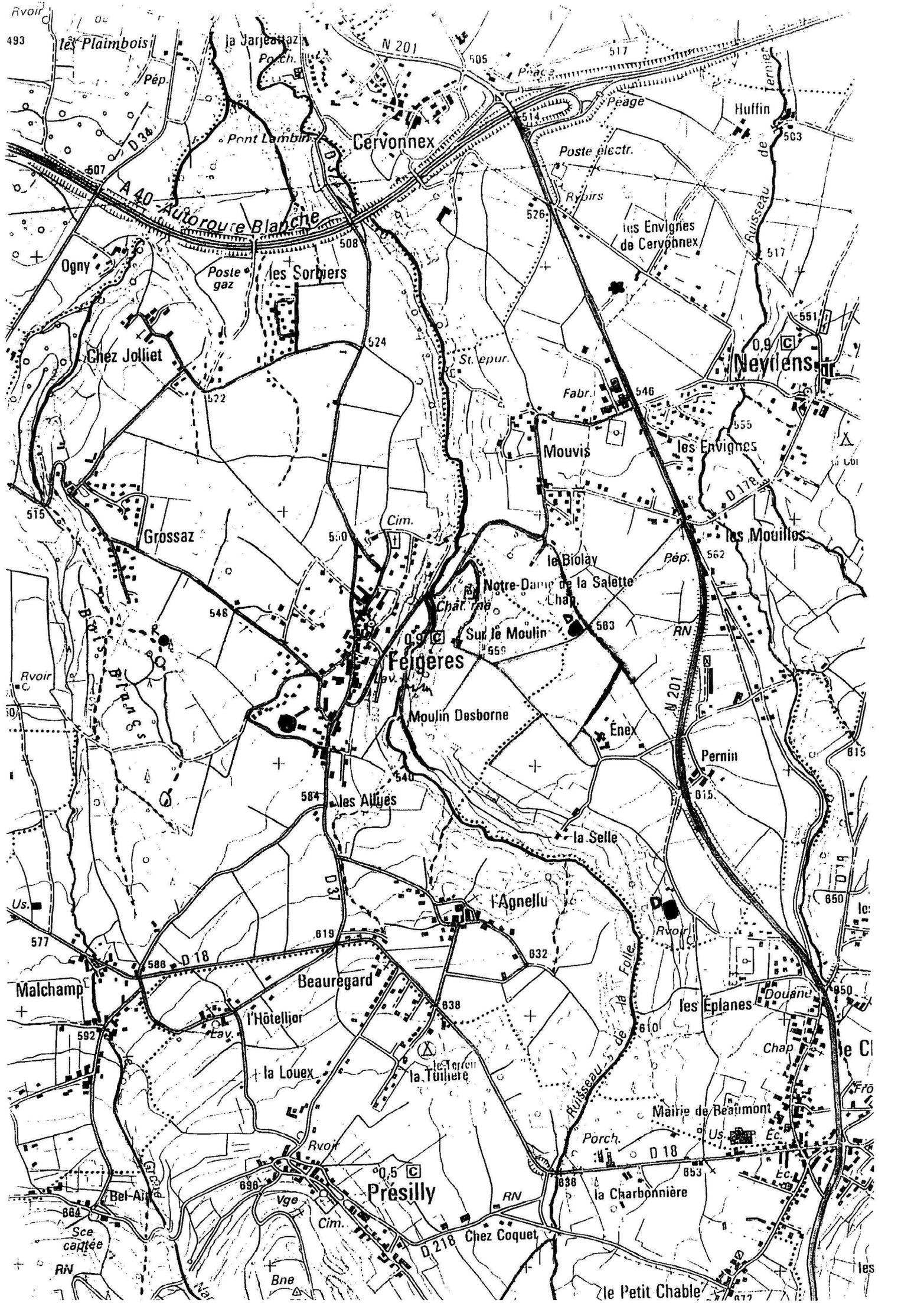
Départ point 524 - le chemin DES SEMAILLES (en face rte DES SORBIERS), le chemin est carrossable, il passe dans une petite clairière . L'entrée de la clairière a besoin d'entretien, ainsi que la sortie à cause d'un arbre tombé à terre . il rejoint le chemin DU GRAND CHAMP (ch. montant vers cimetièrre), à cause du manque d'entretien , j'ai du passer par un champ de maïs . A la droite du chemin DU GRAND CHAMP (en dir. du cimetièrre), il y a le chemin DU POIRIER NOIR, chemin entretenu et carrossable qui revient vers D37 en face d'une maison , l'entrée est situé vers un gros arbre .

Plus loin sur la droite (en dir. du cimetièrre) , il y a un le chemin DU GRAND CHAMP qui rejoint D37, chemin entretenu et carrossable, dont le départ se fait entre deux arbres (côté D37) .

Toujours sur la droite plus loin , un chemin très court praticable rejoint D37 vers un groupe de maisons neuves à L'ALLEE DU GRAND CHAMP . Depuis le lotissement on doit passer à travers champ (le passage n'existant plus après la dernière maison qui a une mini décharge personnelle sur son terrain) afin de rejoindre le chemin DU GRAND CHAMP .

A la fin du chemin DU GRAND CHAMP (ch. principal), on arrive à côté du cimetièrre au chemin DE LA SCIERIE .

En revenant vers point 524, le chemin DE RAVOIRE sur la droite, longe un champ de maïs et de blé et à droite un grand pré entouré d'une clôture électrique , on arrive dans un pré . Le chemin tourne deux fois sur la gauche pour rejoindre le chemin DU GRAND CHAMP (en allant vers point 524) . toute la longueur du chemin est entretenu et praticable .



MARDI 27/6/95 - 8h30 - 559/563 - SUR LE MOULIN - ÉNEX .

Lorsque l'on monte le chemin DU CHATELARD, on arrive à la chapelle de NOTRE-DAME et son parking, petite promenade à l'ombre agréable à pied si l'on ne tient pas compte du goudron de la route .

En continuant tout droit après le parking et en passant entre les maisons (de Mme COME , fabricant de fromage de chèvres) . Le chemin est net et bien tracé (on le voit de loin, il y a même des traces de chevaux) . Derrière la maison de Mme COME, il y a des chèvres .

A environ 50m sur la droite, le 1er chemin de 300m de long (environ) mène au bois plus loin, est praticable aisément, c'est une ligne droite . Il pourrait rejoindre le chemin suivant en longeant le bois .

Ensuite demi tour sur chemin vers point 559 .

200m après, vers trois chênes, départ de trois chemins.

En suivant celui de droite qui est sur la limite de la commune, praticable et entretenu, en longeant l'orée du bois on rejoint le 1er chemin de droite .

Demi tour .

Celui qui va tout droit en direction d'ÉNEX longe un champ de pommes-de-terre (sur sa gauche), passe dans un tunnel de verdure et d'ombre, chemin très agréable et entretenu . il arrive sur la route entre ÉNEX et LA SELLE .

Après avoir marché sur la route je prend le 3ème chemin, au bout d'une ferme à ÉNEX . Chemin praticable et entretenu .

Sur la droite après la ferme (50m), en face une rangée de groseille et sur le chemin principal au niveau des trois chênes,

un chemin va en direction de point 563, il longe les arbres mais passage difficile en raison des cultures serrées le long des arbres sinon avant d'arriver aux arbres (avant le tournant) il est net et bien tracé . Après le carrefour (au point 563) le chemin continue en direction du BIOLAY , il longe une décharge (située de l'autre côté des arbres) . Le début du chemin n'existe plus par manque d'entretien (on voit sa trace par moment) . Je passe donc le long du champ de maïs, ensuite dans un pré, après la trace du chemin s'enfonce dans le bois n'est praticable que sur 10m environ .

En partant de la route de NEYDENS, AU BIOLAY, le chemin à droite (ch. qui va tout droit depuis la rte) s'enfonce dans le bois sur 100m, chemin entretenu et carrossable, et arrive à la maison de MURNER C. et DUBOULOZ G.

Le chemin de gauche (celui qui rejoint ch. point 563, cité plus haut) est praticable sur 10m , il passe à côté d'un terrain avec un bâtiment-dépot, et ensuite dans le bois est impraticable, besoin d'entretien .

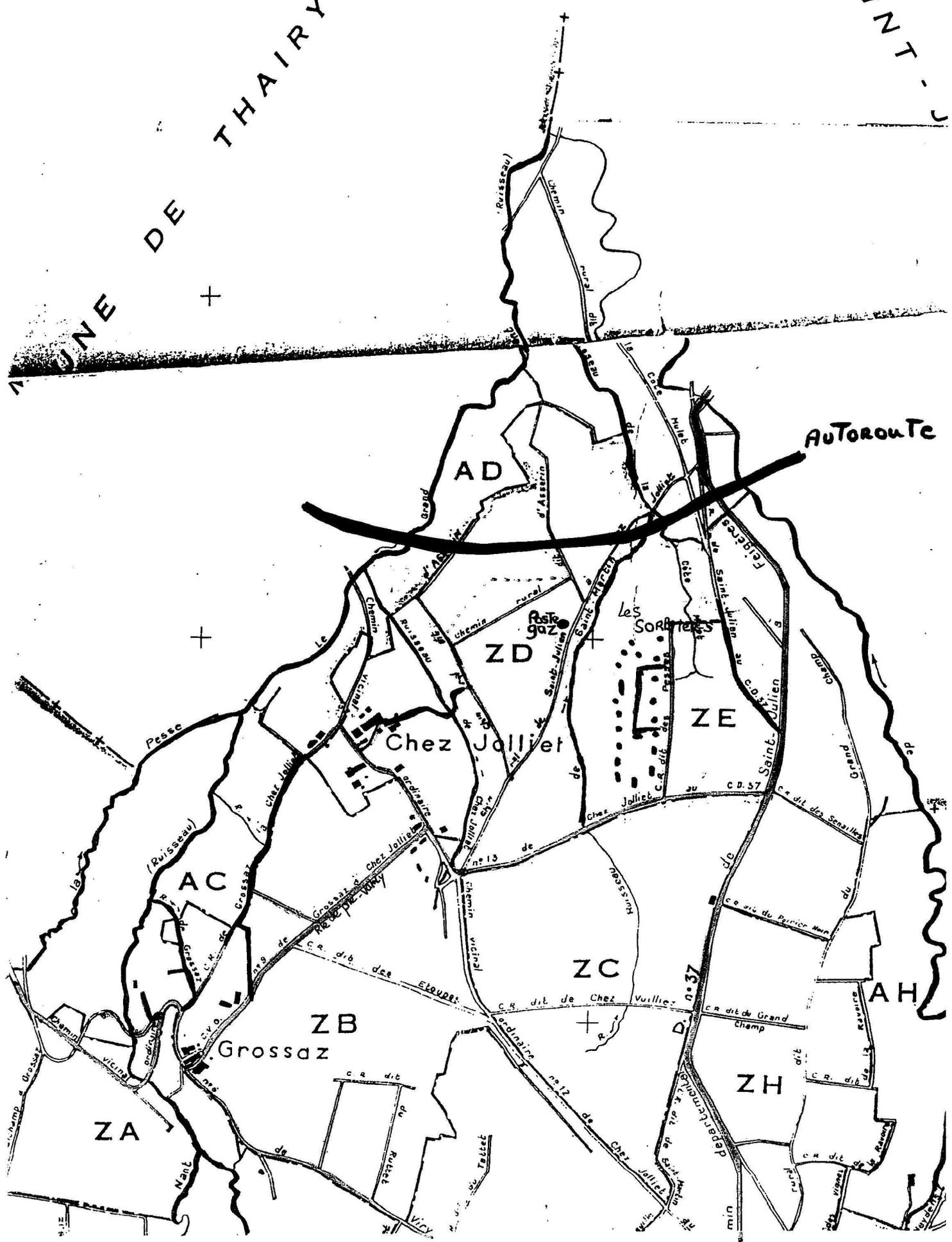
Toujours en revenant vers la ferme de Mme COMBE, à 50m avant, sur la droite au pied d'un chêne un chemin tracé bien droit part en direction de la N201, il est praticable sans problème puisque des chevaux l'empruntent . On arrive à un carrefour (au point 563) où est située une sorte de décharge sauvage (point noir sur la carte), composée de briques, terre, plastique, ferraille et même de tuiles de maison . Quand on continue sur ce chemin ,après le carrefour, il est bordé de chaque côté, sur environ 10m, de roseaux . Ce qui laisse à penser que le sol est humide par endroit, on entend le bruit de l'eau à côté . on arrive sur la N201 en face un restaurant et un groupe de sapin .

DEMI-TOUR .

En face la ferme de Mme COME, au n° 446 il y a un un panneau "GITES DE FRANCE" , le n°445 est la ferme de Mme COME (elle nettoie le parking de la chapelle DE NOTRE -DAME).

MUNE DE THAIRY

SAINT-



AUTOROUTE

AD

ZD

ZE

AC

Chez Jolliet

ZC

AH

ZB

Grossaz

ZH

ZA

MERCREDI 28/6/95- 8h30 - LES SORBIERS - 508/524/522 .

Au bout du lotissement du chemin DES PESSES, un fossé d'un mètre de profond part sur la droite, le chemin n'existe plus, il devait passer dans le bois (à la place du fossé) et continuer après le bois en direction de D37 pour la rejoindre environ au niveau du panneau rte prioritaire .

Depuis la route D37 on voit la trace du chemin qui n'est plus entretenu . Le chemin qui va en direction de l'autoroute (prolongement du ch.) n'est plus tracé . On peut y accéder depuis D37 juste après le pont de l'autoroute à l'entrée de FEIGERES . Dans le pré il y a un passage de 4m de large, après le bosquet sur la gauche le chemin n'existe plus, n'est plus tracé .

Le chemin D'ASSERTINE, à l'entrée de CHEZ JOLLIET sur la droite, celui qui va tout droit en direction du poste de gaz est carrossable et entretenu, il passe devant un pipe line situé sur la gauche du chemin, après il arrive sur un pont qui passe sur l'autoroute .

Après le pont le chemin se divise en trois .

En direction de D37 (a droite) il longe l'autoroute et arrive juste avant le pont de D37 (a l'entrée de feigères, vers des tas de terre) .

Celui qui va tout droit mesure environ 250 m et se termine dans un pré sous la ligne à haute tension .

Celui qui va endirection de D34 sur la gauche longe l'autoroute sur environ 500 m .

Ces trois chemins sont praticables et entretenus .

Le chemin à gauche entre le pont et le pipe line est assez large pour qu'un tracteur vienne le faucher, car il manque d'entretien . Chemin barré par la cloture électrique d'un pré où se trouve des vaches (mais possibilité de paassage car il y a un fossé qui suit le tracé du chemin qui n'est plus entretenu) . Ensuite le chemin vire à gauche et n'existe plus, il ne reste que son tracé, il rejoint un chemin qui sur la droite se termine dans un pré et sur la gauche mène `a des maisons (n°233 "le pas de loup") et rejoint le chemin D'ASSERTINE .

Le chemin sur la droite (après point 522) et à l'entrée de CHEZ JOLLIET est un cul de sac . Maison privée .

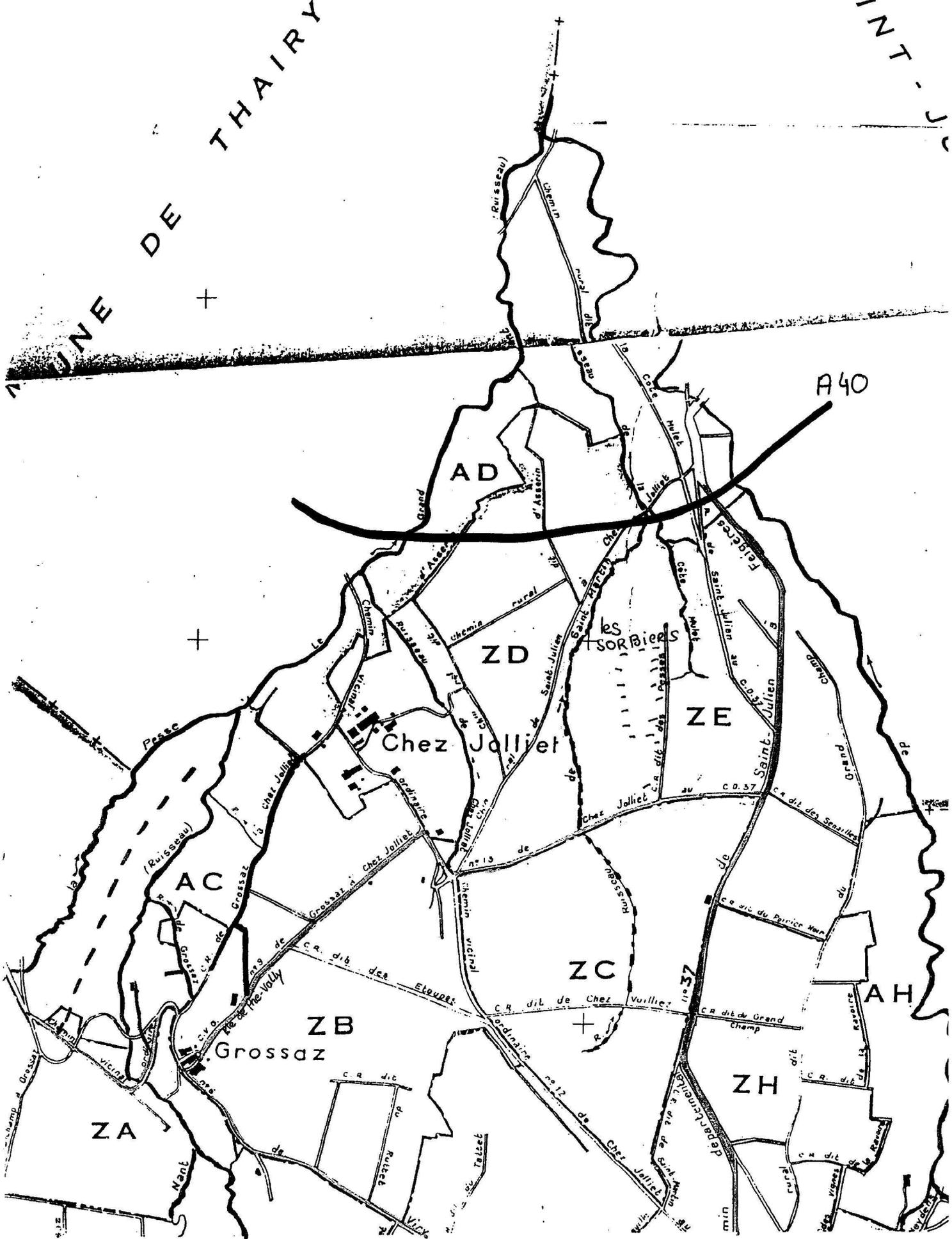
Le chemin au passage D'OGNY, sur la droite, s'arrête à la maison (il passait entre la maison et son garage) n'existe plus après, il menait à un petit pont de 50 cm de large qui passait sur le ruisseau, à la place il a un champ .

En continuant sur la rte de CHEZ JOLLIET (rte qui s'arrête au n° 1100) . Le chemin est à droite dans le virage vers un tas de fumier de la ferme . Il n'existe qu'a moitié et se trouve barré par une clôtur e électrique, chemin praticable qui arrive sur le ruisseau DU GRAND NANT (en bas de l'autoroute) . Après le ruisseau le chemin n'existe plus, montée très raide qui arrive dans un pré à plat puis sur route rejoignant D34 .

Retour par route de PRE-VALLY en direction de GROSSAZ .

ZONE DE THAIRY

SAINTE-JULIENNE



JEUDI 29/6/95 - 8h30 - CHEZ JOLLIET - 522/515/525 -

Le 1er chemin à droite, sur route de PRE-VALLY (en direction de point 515) mène à des prés, long d'environ 200m, entretenu et praticable .

Le 2ème chemin à droite sur route de PRE-VALLY est praticable mais s'arrête à 200m environ dans un champ barré d'une clôture électrique . Je passe dans le champ car le chemin n'existe plus . (j'essaye de le retrouver, il est parallèle à la route, mais n'existe plus) . Il y a une sorte de chemin dans les arbres, creusé le long en descendant vers le ruisseau DES PESSES, qui est barré en bas par une clôture électrique . En continuant sur le chemin (parallèle à la rte), j'arrive à côté d'une ferme (sur la gauche) et un chemin en ligne droite .Je franchis un fossé surmonté d'une clôture électrique et je peut remarquer le tuyau d'écoulement des eaux usées de la ferme, qui ensuite se jette grâce au fossé dans le ruisseau DU GRAND NANT . Juste après le fossé, il y a trois gros ronds (cuves) où l'on entend le bruit de l'eau et une canalisation (cachée par les arbres et la végétation) qui se jette dans le ruisseau DU GRAND NANT .

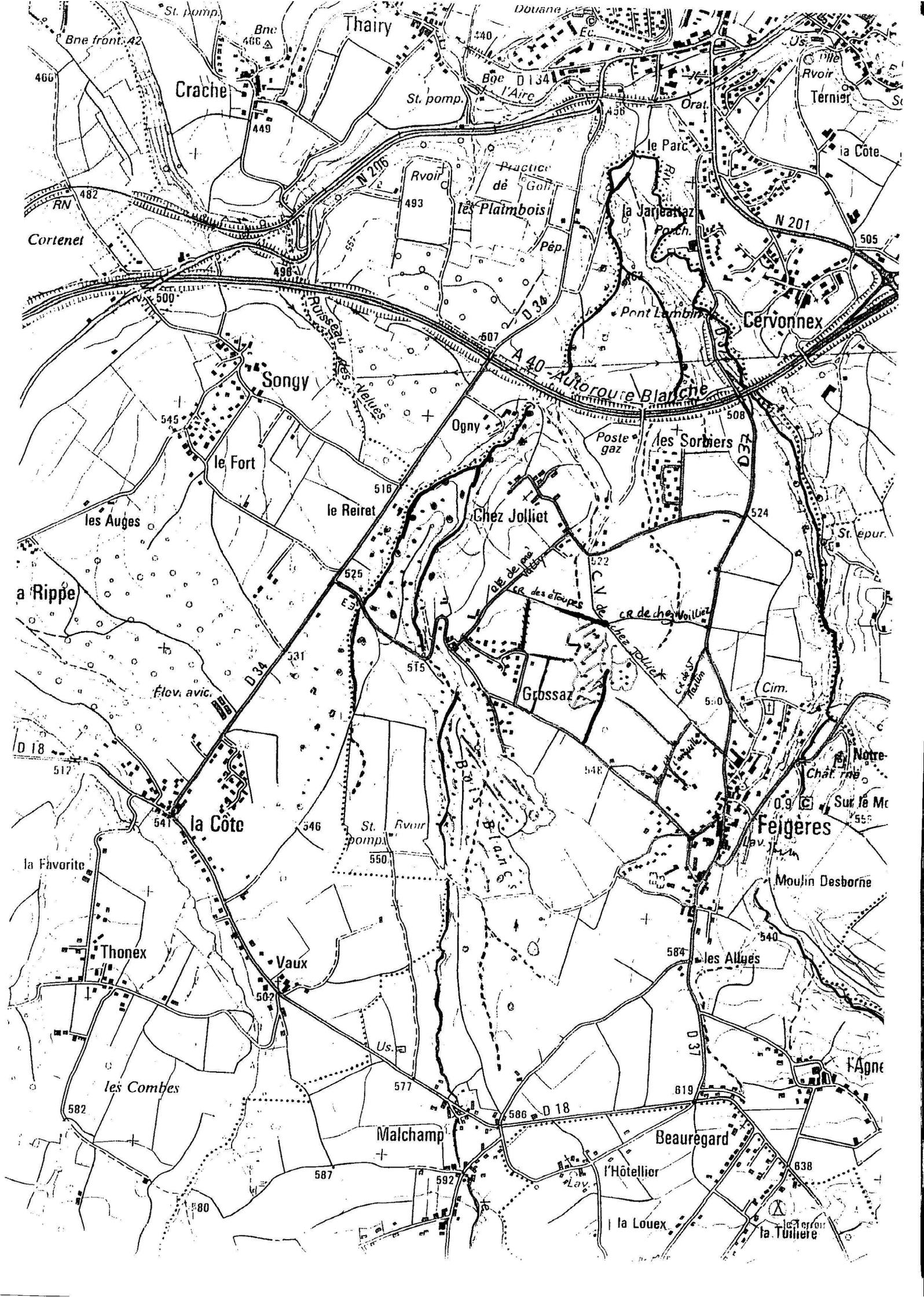
On arrive sur la route de SONGY /GROSSAZ vers n°144 et plus bas au n° 160 il y a le cirque Ephémère .

A GROSSAZ je reviens sur route de PRE-VALLY .

Sur la route de SONGY, juste après un virage en épingle à cheveux (au niveau du cirque Ephémère), sur la droite avant le pont, un chemin carrossable accède à des maisons . Il y a même un accès au ruisseau DU GRAND NANT à cet endroit, le ruisseau à l'air propre .

Le chemin à gauche de la route, vers point 515, n'existe plus .

En continuant vers point 525, sur la gauche après la montée, le chemin menant dans les bois n'existe plus (même sur le cadastre) car il n'est plus utilisé par les agriculteurs, il est en voie de disparition et à son entrée il y a des ruches d'abeilles .



VENDREDI 30/6/95 - 8h30 - Chemin de CHEZ VILLET -
Point 522/550/548 -
(entre D37, rte de Pré-Vally et rte de feigères)

Départ point 522 - Chemin net, bien tracé et entretenu, situé en face le chemin d'ASSERTINE . Il suit la ligne du téléphone et croise une ligne EDF .

VUILLIEZ

Au croisement du chemin CHEZ JOLLIET et du chemin DES ETOUPES, il y a une clôture électrique bloquant tout le carrefour (pour que les vaches passent du pré de droite à celui de gauche) . La personne s'est octroyé le carrefour, ainsi qu'une partie du chemin DES ETOUPES qui passe DANS son champ (et non sur la limite du champ) car le chemin est nettement visible plus loin le long de la clôture et après entre des clôtures . Le chemin de CHEZ JOLLIET après le carrefour aurait besoin d'être fauché, il abouti à l'entrée de FEIGERES au niveau du chemin en face de l'église .

Le chemin DE L'AIGUILLE (à droite en face la ferme) suit la ligne EDF, chemin goudronné qui rejoint la rte de FEIGERES .

Le chemin CHEZ VULLIEZ sur la gauche (juste avant la ferme) est barré par une corde fixe afin de faciliter le retour des vaches à l'écurie , un peu plus loin, au niveau d'un chêne, il y a une clôture électrique qui barre le chemin . Il arrive sur D37 au niveau de deux panneaux bleu et blanc signalant le virage, et est barré par une clôture électrique .

Ensuite je passe sur D37 pour rejoindre le chemin CHEZ VUILLIEZ qui prend son départ vers la maison n°839 (famille CURT) et en face du chemin DU GRAND CHAMP (de l'autre côté de D37) . Le chemin est praticable et a un tracé net , il vient d'être fauché . J'arrive au carrefour barré cité plus haut .

Après le carrefour le chemin DES ETOUPES n'existe plus , il fait partie du pré, ensuite le chemin est net et praticable jusqu'à rte de PRE-VALLY .

Depuis le chemin DES ETOUPES (avant d'arriver rte de PRE-VALLY), le chemin à gauche n'existe plus, c'est un champ, je longe la clôture électrique pour arriver à côté d'une maison .

Ensuite le chemin DU RUTTET dont le départ est situé à côté de la maison n°214, n'existe plus (manque d'entretien) et est barré par une clôture électrique .

Le chemin allant tout droit vers le bois passe à travers un champ et se trouve réduit à la largeur d'1m . En revenant sur le chemin DU RUTTET pour aller vers route de FEIGERES le chemin n'existe plus, à part un passage de 50cm entre deux clôtures électrique .

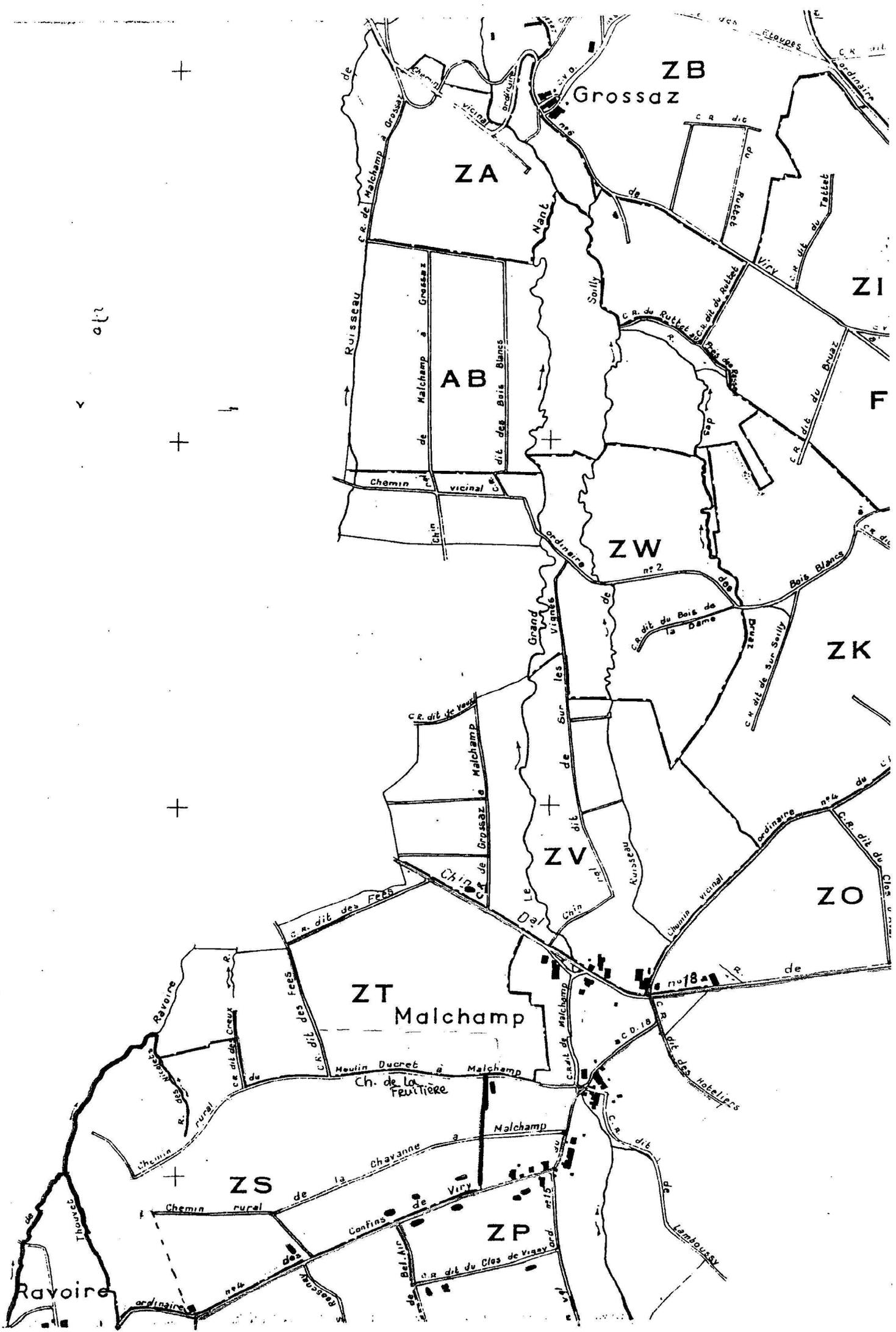
Sur la route de FEIGERES à gauche, le chemin DU TATTET n'existe plus, c'est un pré , le long du bois aussi . Il manque d'entretien . Je me suis arrêtée à une plantation de peupliers car ensuite il n'y a plus trace du chemin la nature à repris le dessus .

Toujours en direction de FEIGERES vers point 548 .

A côté d'un hangar sur la gauche, le chemin est praticable sans problème, il arrive sur chemin goudronné au n°61 de L'ALLEE DU BRUGNON . Et ensuite arrive sur le chemin de L'AIGUILLE qui revient vers la ferme .

Le chemin à gauche du chemin de L'ANGUILLE, en face la maison n°260, est net, bien tracé et praticable . Il s'arrête à un pré .

Quand on va en direction de FEIGERES sur le chemin de CHEZ JOLLIET avant le croisement des lignes EDF, à l'orée du bois sur la droite, il y a un tas de pneu de voitures .



ZB

Grossaz

ZA

AB

ZI

F

ZW

ZK

ZV

ZO

ZT

Malchamp

ZS

ZP

Ravoire

dit

+

+

+

+

de

Ruisseau

de Malchamp à Grossaz

de Malchamp à Grossaz

dit des Bois Blancs

Chemin vicinal

Chemin vicinal

de

Chemin vicinal

Chemin vicinal

de

Grand vignés

de

C.R. dit de Vouge

de Malchamp

de Grossaz

Chemin vicinal

de

Chemin vicinal

de

C.R. dit des Fées

de

Moulin Ducret à Malchamp

Ch. de la Fruitière

de Malchamp

Chemin rural de la Chavanne

de Viry

de

Confins de

de Bal Air

de

LUNDI 3/7/95 - 8h30 - MALCHAMP -
- 586/592/587/580/577-

En arrivant à MALCHAMP au chemin de LA FRUITIERE (1er à gauche en dir. de BEL-AIR) est praticable aisément, entretenu par le passage de tracteurs : Il fait environ 1,5 km . Sur la fin il est simplement fauché (entretien léger) et finit dans un pré au bord d'un ruisseau qui passe à côté de VAUX (point 580) .
Demi tour .

En revenant, à environ 500m sur la gauche, il y a un petit ruisseau (nom?) . Toujours en revenant (vers point 587), à 100m sur la gauche, le chemin DES CREUX prend son départ en face de deux peupliers . Il n'est plus très bien délimité mais existe encore, il rentre un peu dans le bois (50m) >

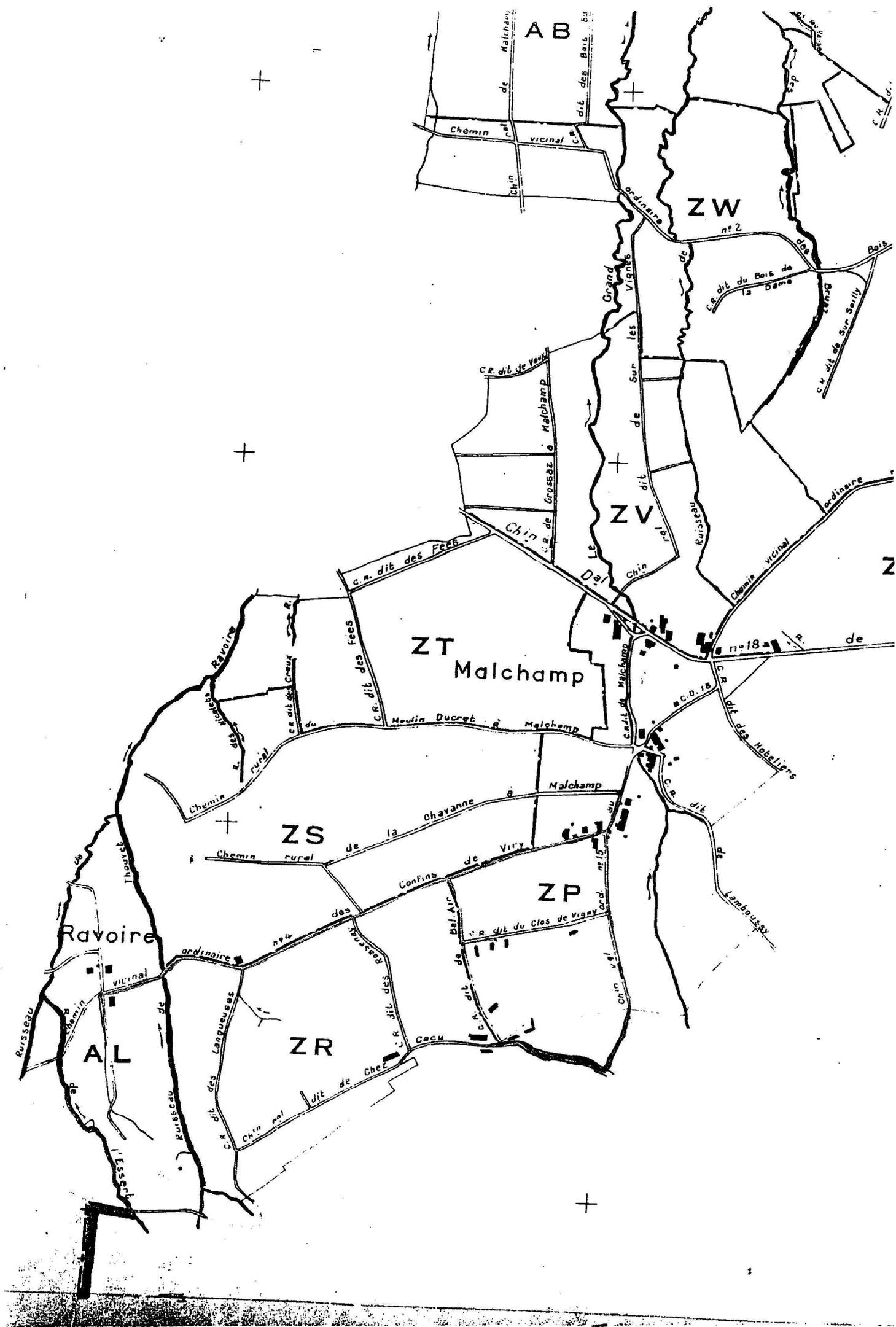
En revenant au point 587, le chemin DES FEES, sur la gauche à 200m, mène à VAUX . Son départ n'est pas très bien tracé, il longe un fossé . A 100m après sur la droite, départ d'un chemin revenant vers point 592 . A ce niveau le chemin DES FEES aurait besoin d'être fauché, il suit toujours le fossé . En coupant à travers champ on rejoint le chemin DES CREUX (ch. d'avant) . Je m'arrête à la limite communal car après le chemin n'existe plus (vérifier avec VIRY), je continue sur le chemin DES FEES à gauche, qui va à l'usine TECHNICDUR, il est bien tracé mais a besoin d'être fauché, c'est une ligne droite d'environ 500m .

Demi tour vers point 587 .

Je prend le chemin à gauche (depuis ch. des Fées). qui revient vers point 592 . Il n'est pas très bien tracé mais entretenu pour le départ, après n'est toujours pas délimité dans son tracé de façon nette . Ensuite on doit passer dans les prés (avant virage de la ligne droite vers point 592), on arrive vers un chêne (juste avant le tournant) et il n'y a toujours pas de trace du chemin . le virage du chemin devrait avoir lieu au pied d'un énorme chêne, mais il y a un champ de blé à la place . Je revient vers point 592 en passant le long du champ de blé.

Depuis le chemin de LA FRUITIERE au point 592, je prend le chemin à gauche (tout de suite après maison n°157) et je suis la ligne du téléphone et rejoins la petite route du chemin DE RAVOIRE . Tout le long le chemin n'existe plus et on arrive dans un champ de petits pois .

Je prend le chemin rural de CHAVANNE à MALCHAMP (à ma droite avant la rte du ch. de Ravoire), en direction de RAVOIRE . A ce niveau, il n'est pas très bien tracé ni délimité . J'arrive à une bifurcation où il y a un chemin qui va vers la route du chemin de RAVOIRE qui est bien délimité et tracé . Le chemin rural de CHAVANNE à MALCHAMP est praticable, net et entretenu . Environ 300m après, le dernier chemin qui monte rejoindre la route du chemin de RAVOIRE n'existe plus, c'est un champ de pommes-de-terre qui est bordé par une haie . De l'autre côté de la haie il y a un champ d'herbe, il n'y a aucun passage . En remontant le long du champ de pommes-de-terre, on aperçoit la trace du chemin mais n'est plus entretenu . Après je suis la trace du chemin entre un champ de blé à ma droite et un écoulement des eaux usées (de la maison n°856) dans un fossé sur ma gauche . Depuis la route l'entrée du chemin est barrée par une ficelle . Il y a du blé planté sur la trace du chemin.



MARDI 4/7/95 - 8H30 - ENTRE BEL-AIR, RAVOIRE ET LES ESSERTONS .
664/658/621

Depuis BEL-AIR jusqu'à la fin du cul de sac, le chemin de CHEZ CACU est carrossable . Après il passe le long d'une ferme, il est entretenu et praticable facilement jusqu'à l'orée du BOIS DU BAN . Il passe sur un ruisseau, il y a même des traces de chevaux .

A une bifurcation (après point 658) le chemin à gauche s'enfonce dans la forêt, il est praticable (avec des bottes) mais barré à mi-chemin de la clairière où li fini, par un arbre qui est tombé . Juste avant et après l'arbre, il y a deux petits ruisseaux qui pasent sur le chemin . Ensuite le chemin n'est plus beaucoup entretenu . Avant la clairière il y a encore un ruisseau (3ème) qui traverse sur le chemin > Après le chemin grimpe un peu, le passage est bien dégagé . On arrive à la clairière, qui elle n'est pas très entretenue et aurait besoin d'être fauchée .

Demi tour . Je reviens à la bifurcation (1) .

Je prend le chemin à droite qui passe sur le 1er ruisseau grâce à un dalle en pierre et ensuite longe l'orée du bois (bois à gauche) et un pré (à droite), praticable facilement, il aurait besoin d'un petit entretien .

Tout de suite après le ruisseau il y a une bifurcation (2) . Je prend le chemin de gauche (je dois revenir par celui de droite) . Il a un tracé net et entretenu, mais aurait besoin d'un petit entretien à cause des arbres tombés dans le passage . je passe le 2ème ruisseau coupant le chemin et derrière la clairière (cité avant), qu'il est possible de rejoindre par le bois . Je passe le 3ème ruisseau coupant le chemin . Tout le chemin a besoin d'un petit entretien .

J'arrive à " LES ESSERTONS" à une bifurcation (3), le chemin sur la gauche a besoin d'entretien, celui qui va tout droit n'existe plus .

Je prend celui de droite pour rejoindre la bifurcation, afin de revenir ensuite versRAVOIRE . Le chemin est boueux depuis le départ à cause de la pluie qui est tombée ces derniers jours .

Entre les ESSERTONS et le BOIS DU BAN, on arrive sur un chemin idéal pour parcour santé, très bien entretenu car il y a des graviers et il est large . (il a servi pour une course de 4X4). Je reviens en direction de RAVOIRE, 100m après le chemin redevient de la terre (qui va au Pré-Paradis) . J'arrive au ruisseau qui sert de limite entre VIRY et FEIGERES, puis sur le 2ème ruisseau, chemin toujours bien entretenu, à nouveau il y a des cailloux sur le chemin et il est large .

Je reviens en direction de point 658 par un chemin sur la droite qui longe le bois, et qui a besoin d'entretien car il est presque invisible, et 10m après dans le bois n'existe plus du tout . J e passe par les prés et le retrouve au bout du dernier pré dans l'angle, il a besoin d'entretien tout le long . J'arrive sur le 1er chemin (ch. de droite au départ) juste avant le ruisseau 2, vers point 658 .

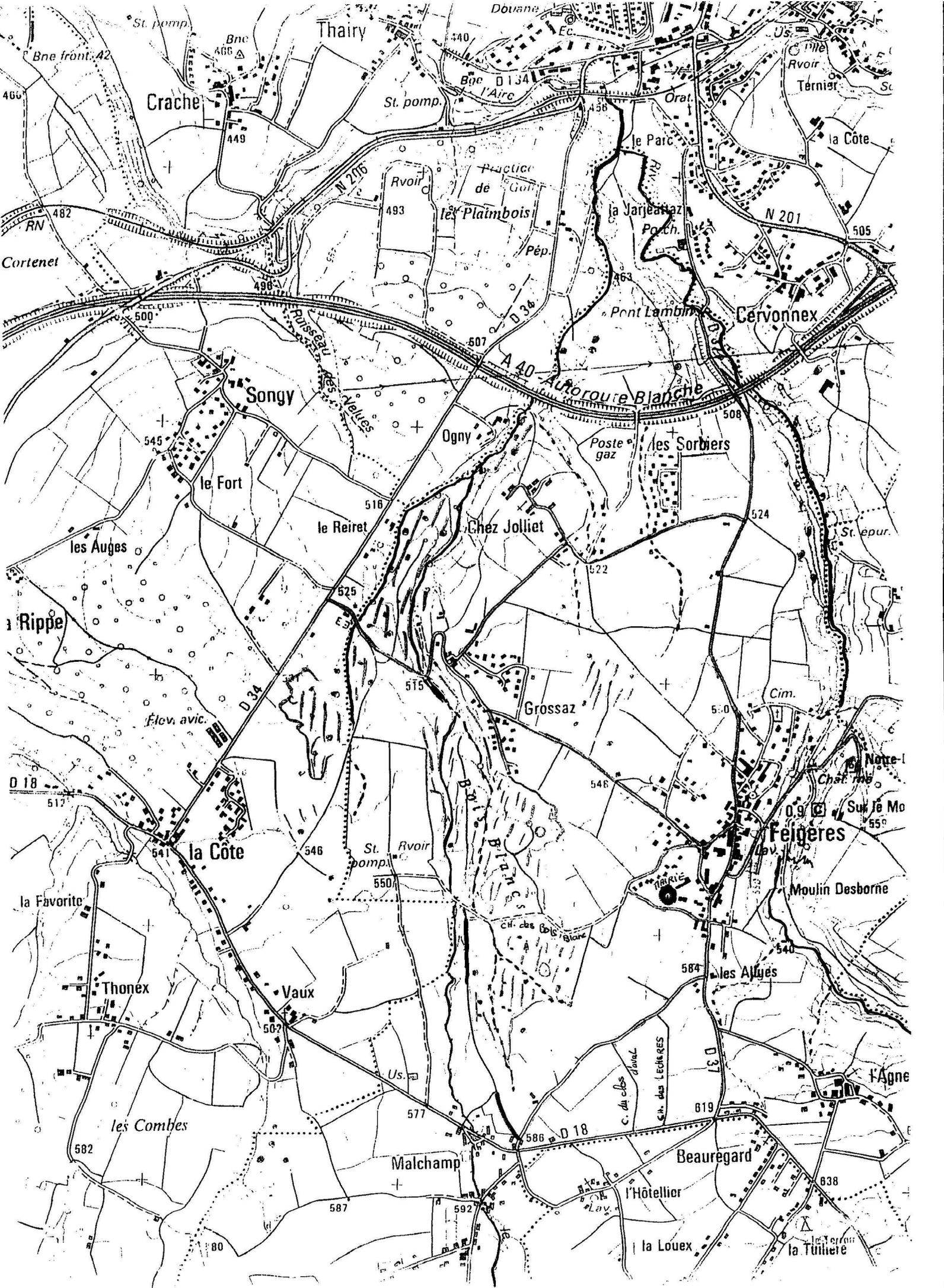
Je reviens sur le chemin de chez CACU, vers la ferme au bout du cul de sac .

Je prend le chemin DES LANGUEUSES, qui mène à point 621 et rejoint la rte de RAVOIRE, le tracé est net et entretenu tout le long, j'arrive sur la route goudronnée de RAVOIRE .

Ensuite je prend le chemin à droite (de rte de RAVOIRE) qui remonte à côté de la ferme, il grimpe mais est bien entretenu et praticable facilement .

En revenant en arrière, en direction de BEL-AIR, je prend le chemin de BEL-AIR (dernier ch. sur la gauche), il est à la limite de la commune, et rejoint la route de RAVOIRE . Il est praticable facilement . A partir du n°156 il est goudronné jusqu'à la route de RAVOIRE .

Le chemin du CLOS DE VIGNY (à droite) est lui aussi goudronné sur 50m, il rejoint la route de BEL-AIR, et est entretenu et praticable . En revenant vers le chemin de RAVOIRE, le chemin à droite entre les maisons suit une clôture électrique tout en n'étant pas tracé nettement ,



JEUDI 6/7/95 - 8h30 - LE LONG DE D18 -
- 619/584/586/577/550 -

Départ depuis point 619 (soit D18) , en direction de point 584 par le chemin DES LECHERES (1er à droite sur D18) . Il est large, praticable et bien tracé, mais aurait besoin d'un 2ème fauchage, il est bordé de chaque côté par un fossé .

Sur la route de MALCHAMP en direction de point 584, je prend le dernier chemin à gauche, il fait environ 300m de long, il est bien tracé entre deux champs et se termine dans un pré vers deux chênes .

Je reviens sur route de MALCHAMP en direction de point 586 .

Je prend le chemin DU CLOS D'AVAL, à gauche, qui rejoint D18, juste avant un virage . Son tracé est net, il aurait besoin d'un 2ème fauchage, il est praticable facilement . Le petit chemin, sur la droite de celui-là, qui doit rejoindre la route de MALCHAMP n'existe plus (entre champ de blé et de maïs), ensuite le chemin du CLOS D'AVAL a besoin de fauche (herbes hautes) mais son tracé est net .

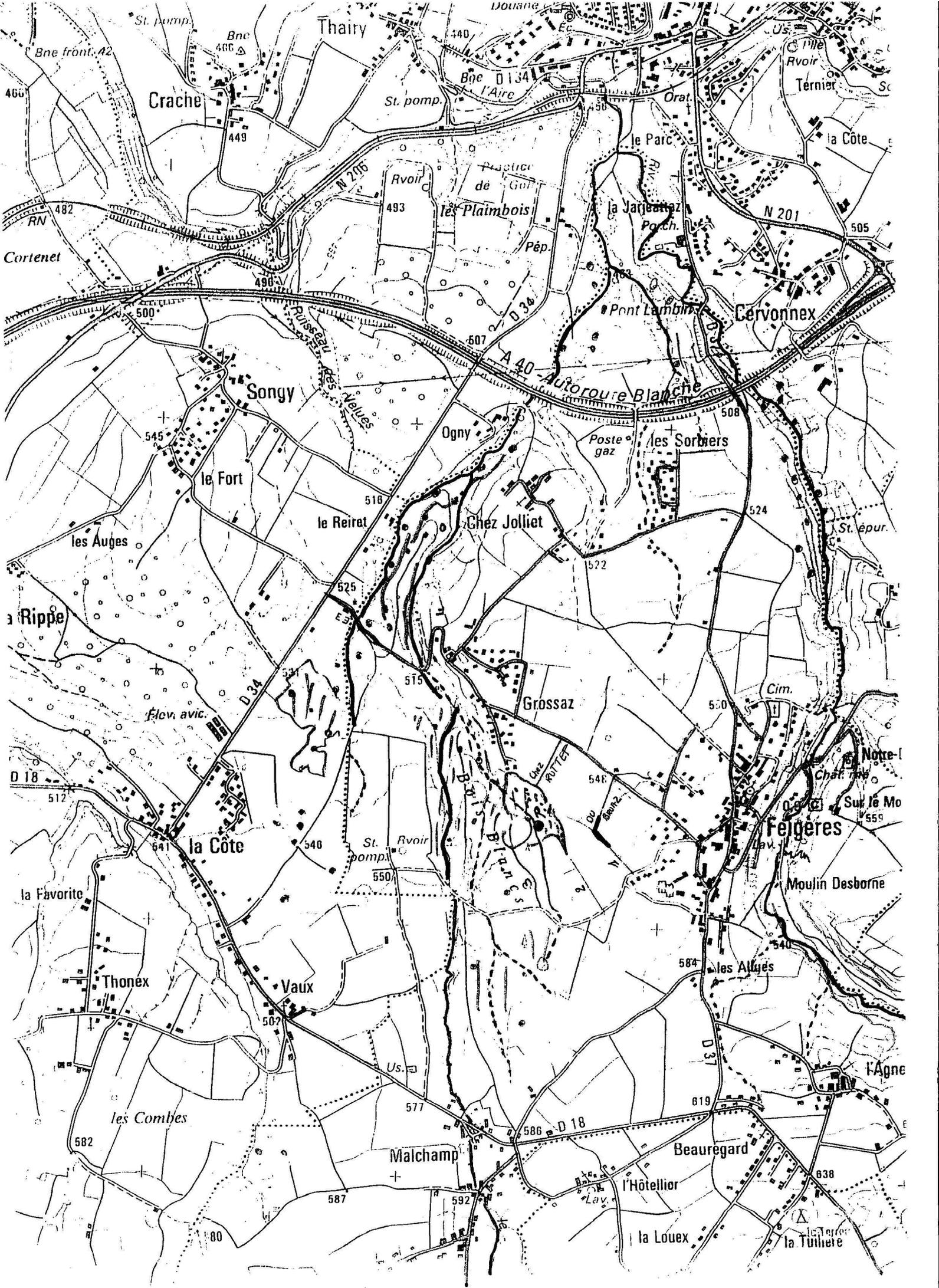
Depuis la mairie de Feigères et du chemin des POSES DU BOIS, je prend le chemin DES BOIS BLANCS (les 2 ch. à gauche du ch. des Bois Blancs) . Le 1er est net, bien tracé et entretenu tout le long . Au carrefour du chemin DES BOIS BLANCS et du chemin de SUR SOILLY, il y a une sorte de décharge sauvage (herbes, bois, plastiques, et ce qui reste du feu car ça a été brûlé) . Le chemin de SUR SOILLY (2ème) a un tracé net et entretenu, même carrossable jusqu'au bout, il se termine dans un champ .

Je repart vers la mairie, sur le chemin DES POSES DU BOIS pour rejoindre point 586 sur la route de MALCHAMP .

Vers point 586 le à côté de n°994 rte de Malchamp n'existe plus, il devait commencer à côté de la ferme, à la place il y a un champ .

Je part sur D18 en direction de VAUX .

Le chemin de SUR LES VIGNES, 1er chemin à droite juste après le pont à MALCHAMP, l'entrée est indiquée par une pancarte bleue "P" (parking), il rejoint le chemin cité juste avant, il est carrossable sur environ 100m . On arrive dans un champ, à ce niveau le tracé n'est plus beaucoup net . Je continue en direction de BOIS BLANCS et longe la lisière du bois, il n'est plus tracé, après il n'existe plus, il est barré par la clôture de fils barbelés d'un pré. Ensuite dans le bois on peut le deviner, mais il n'existe plus (par manque d'entretien) . Depuis le chemin DES BOIS BLANCS, le début est tracé mais aurait besoin d'un grand entretien .



VENDREDI 7/7/95 - 8h30 - LES ENVIRONS DE GROSSAZ / LES BOIS BLANCS .
- 515/550/548 -

Le chemin situé au poin 515 sur la route de SONGY n'existe plus, il est barré par une grille en fer, avec un entretien régulier il serait praticable .

Je revient à GROSSAZ, sur la route de GROSSAZ (en dir. de FEIGERES). Il y a 2 chemins sur la droite .

Le chemin de CHEZ RUTTET (1er) se situe juste avant les peupliers, il va jusqu'à l'orée des BOIS BLANCS . Il est entretenu, mais aurait besoin d'être fauché et il finit dans l'orée du bois dans une petite clairière .

Demi tour .

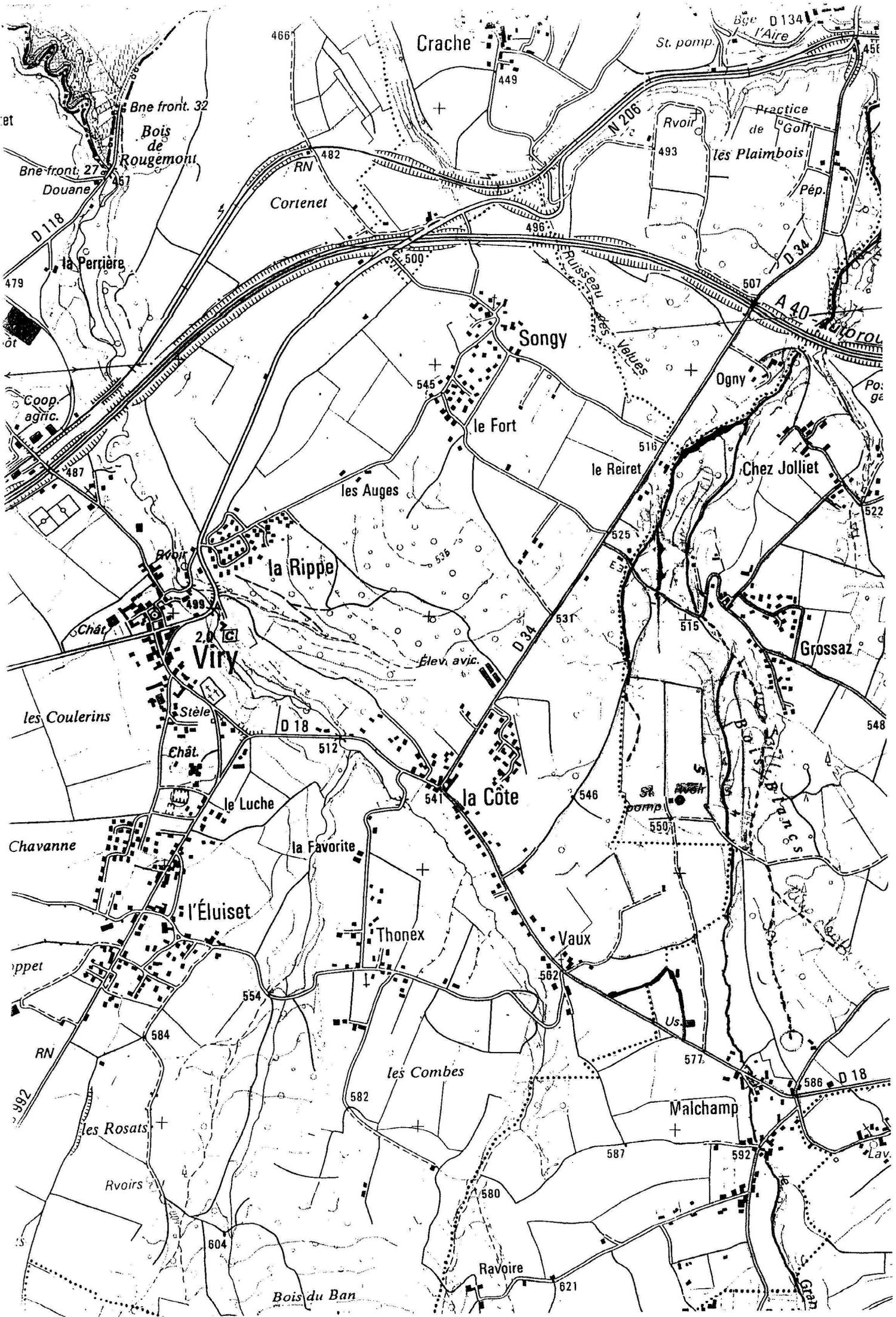
Le chemin DU BRUAZ (2ème) est bien tracé et entretenu . Arrivé à la fin du chemin on devrait rejoindre un chemin qui vient du chemin DES BOIS BLANCS, on est face à la clôture électrique d'un pré et le chemin n'existe plus, il y a un fossé à la place . En partant du chemin DES BOIS BLANCS (le 1er à droite), il est net et bien tracé puisqu'il suit une clôture .

Je part en direction DES BOIS BLANCS, sur le chemin des BOIS BLANCS .

Je prend le 2ème chemin sur la droite, il est bien tracé et entretenu, il se finit à l'orée des BOIS BLANCS dans un pré .

Avant d'arriver au 3ème chemin sur la droite . A 20m dans le bois sur la gauche, il y a un chemin qui n'est pas entretenu menant à un clairière qui n'est pas entretenue . (chemin non inscrit sur carte IGN)

Le 3ème chemin sur la droite s'enfonce dans les BOIS BLANCS . Il est régulièrement entretenu par Mr FOURNIER Raymond afin de pouvoir aller couper son bois . Je visite avec lui le chemin de gauche qui n'est plus beaucoup entretenu . Celui de droite est entretenu régulièrement, et il continu jusqu'au ruisseau > En arrivant vers les maisons à GROSSAZ, sur le ruisseau il y a un embacle et à cet endroit le ruisseau est enfoncé dans un vallon . Ce tracé depuis le chemin a été creer par un prommeneur habitant GROSSAZ afin de pouvoir rejoindre GROSSAZ depuis le chemin dans LES BOIS BLANCS , en passant à travers le bois et sur le ruisseau .



LUNDI 10/7/95 - 8h30 - Point 550/515/546/502/577 -

Depuis la mairie de FEIGERES, toujours sur le chemin ordinaire n°2 DES BOIS BLANCS .

Le ruisseau de SOILLY sur la droite aurait besoin d'entretien (embacles + diverses) .

Le 4ème chemin sur la droite est net à son départ, mais faire " ATTENTION DANGER ABEILLES " exploitation n°74801, située sur la droite . Ensuite on passe dans un champ longeant l'orée du BOIS BLANCS pour rejoindre la suite du chemin . On entend le ruisseau DU GRAND NANT qui coule sur la gauche . Au bout du pré le chemin est visible, il a un tracé net et entretenu, il est praticable (passage de tracteurs) sur 500m . A 50m de l'orée du bois il y a une bifurcation, le chemin de droite n'est pas entretenu, il mène à une petite clairière . Le chemin de gauche, praticable, mène à une clairière où il y a des tas de bois, il aurait besoin d'un petit entretien . Il passe à côté d'une petite clairière et continue dans le bois, on passe dans un éclaircie, puis en continuant dans le bois toujours en direction de GROSSAZ, on peut entendre du bruit venant des maisons situées après le bois ainsi que le bruit du ruisseau DU GRAND NANT . En creant un sentier à travers le bois on pourrait rejoindre GROSSAZ .

Demi tour pour aller au 5ème chemin sur la droite .

Le chemin rural DE BOIS BLANCS prend son départ au pied d'un chêne, son tracé est relativement net . Le chemin est bien délimité, les champs n'empiètent pas dessus, il suit l'orée des BOIS BLANCS . Ensuite le long d'un champ de blé il n'est plus entretenu ni bien tracé . En fait il faut passer dans le champ à côté, et donc de l'autre côté d'un buisson . Ensuite il longe à nouveau l'orée du bois et les agriculteurs ont respecté et entretenu le chemin (le champ de maïs s'arrête à 3m du bois) .

Après un virage on rejoint sur la gauche le chemin rural de MALCHAMP à GROSSAZ (ch.6), il prend son départ vers l'usine TECHNICDUR (577) et longe la station de pompage (550) . Je continue tout droit sur le chemin qui rejoint la route de SONGY . Je peux voir le ruisseau DES PESSES à sec le long du chemin . Le chemin est carrossable d'un bout à l'autre (depuis la route de SONGY jusqu'à l'usine de TECHNICDUR) .

Demi tour (direction point 546/LA COTE)

Le tracé du chemin est net (il mesure environ 1km), il est praticable aisément tout le long . Sur la gauche, point 546, un chemin mène à l'orée du bois en ligne droite, son tracé n'est pas très visible, il fait presque partie des champs, mais est propre . Demi tour . Le chemin qui va tout droit arrive vers le dépôt des cheminées Phillipe (entre la COTE et VAUX sur D18) .

A VAUX en face point 562, le chemin existe mais est barré par un grillage électrique, on peut l'apercevoir jusqu'à l'orée d'un petit bois .

Je reviens sur D18 pour prendre le chemin à gauche (après point 562) afin de revenir vers la station de pompage . Le chemin est carrossable, il se divise en deux, le chemin à gauche mène à une maison isolée . Avant la maison isolée, il y a un chemin à gauche allant en direction du petit bois, son tracé n'est pas net, mais il est praticable . Ensuite entre les deux petits bois le long du champ de maïs, il n'existe plus beaucoup par manque d'entretien, son tracé est visible . En passant le long du champ de maïs et du bois on rejoint le chemin barré par grillage électrique (cité avant) .

Demi tour pour rejoindre le chemin de la maison isolée . Je reviens en direction de VAUX

Je prend le chemin à droite (à la bifurcation) pour revenir vers la station de pompage . Il est carrossable et entretenu .

Ensuite je rejoins le chemin rural de MALCHAMP à GROSSAZ .

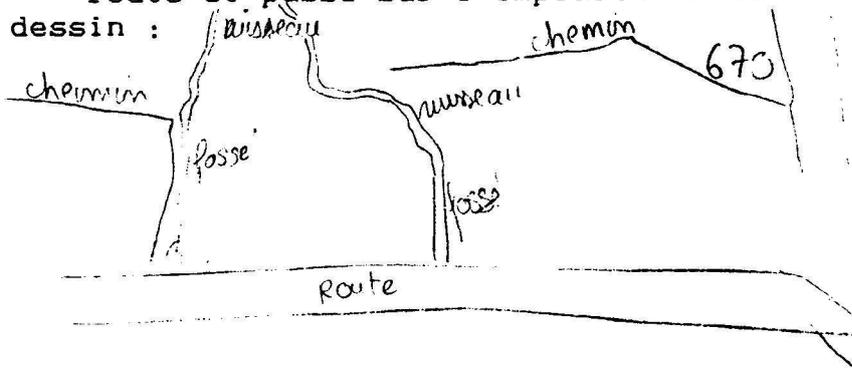
Je reviens sur D18, le 1er chemin à gauche en direction de point 577 n'existe plus .

Le chemin à côté de l'usine TECHNICDUR Défago a besoin d'entretien . Il y a des chardons qui bouchent l'entrée, ensuite on peut voir sur le chemin un tuyau qui sort de la terre (vient de l'usine ?) . Il se termine vers un poste EDF (ZA des Charbonniers) et ensuite n'existe plus .

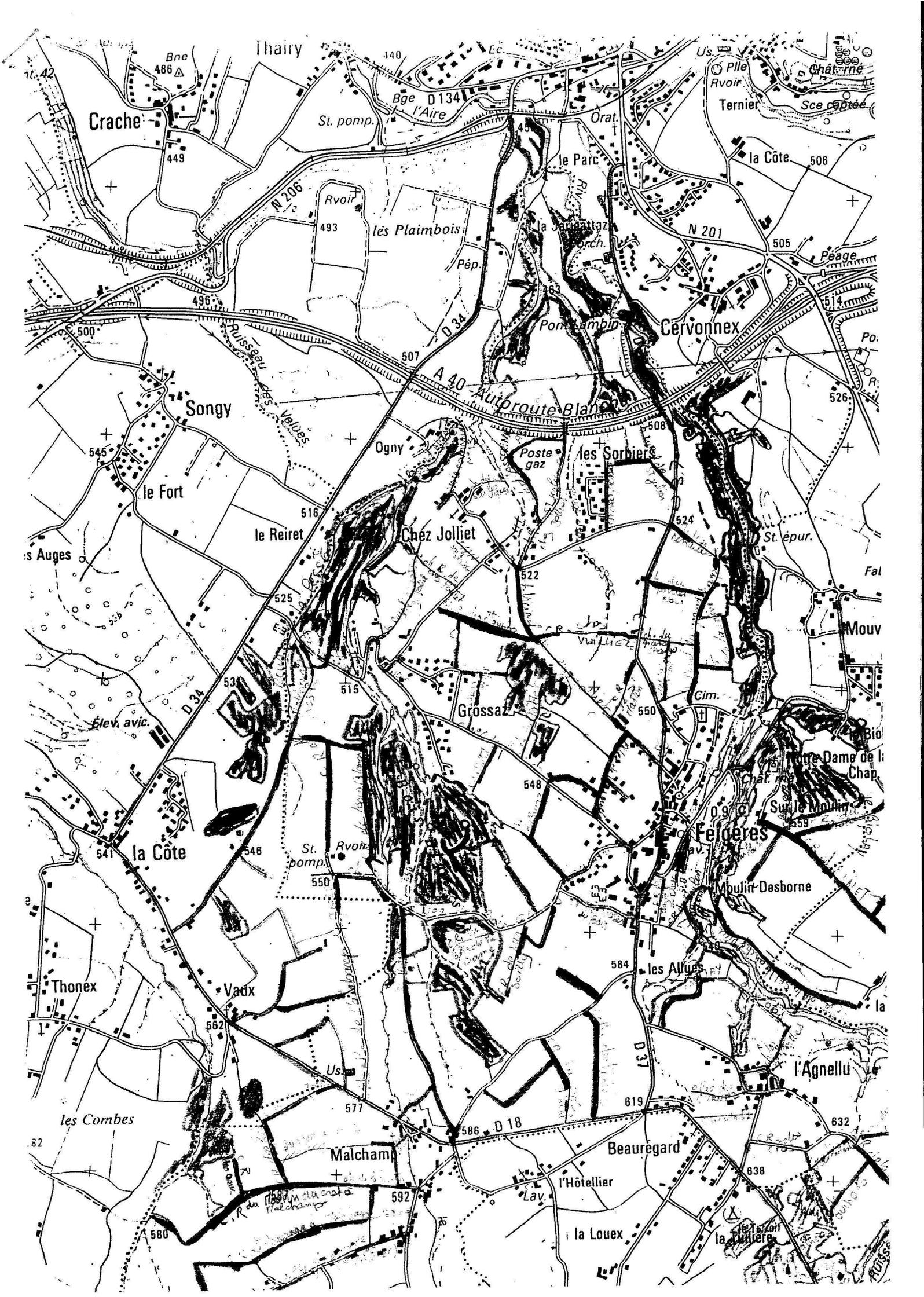
VENDREDI 3 / 11 / 95 - LES SOURCES DU GRAND NANT .
DE LA FOLLE .

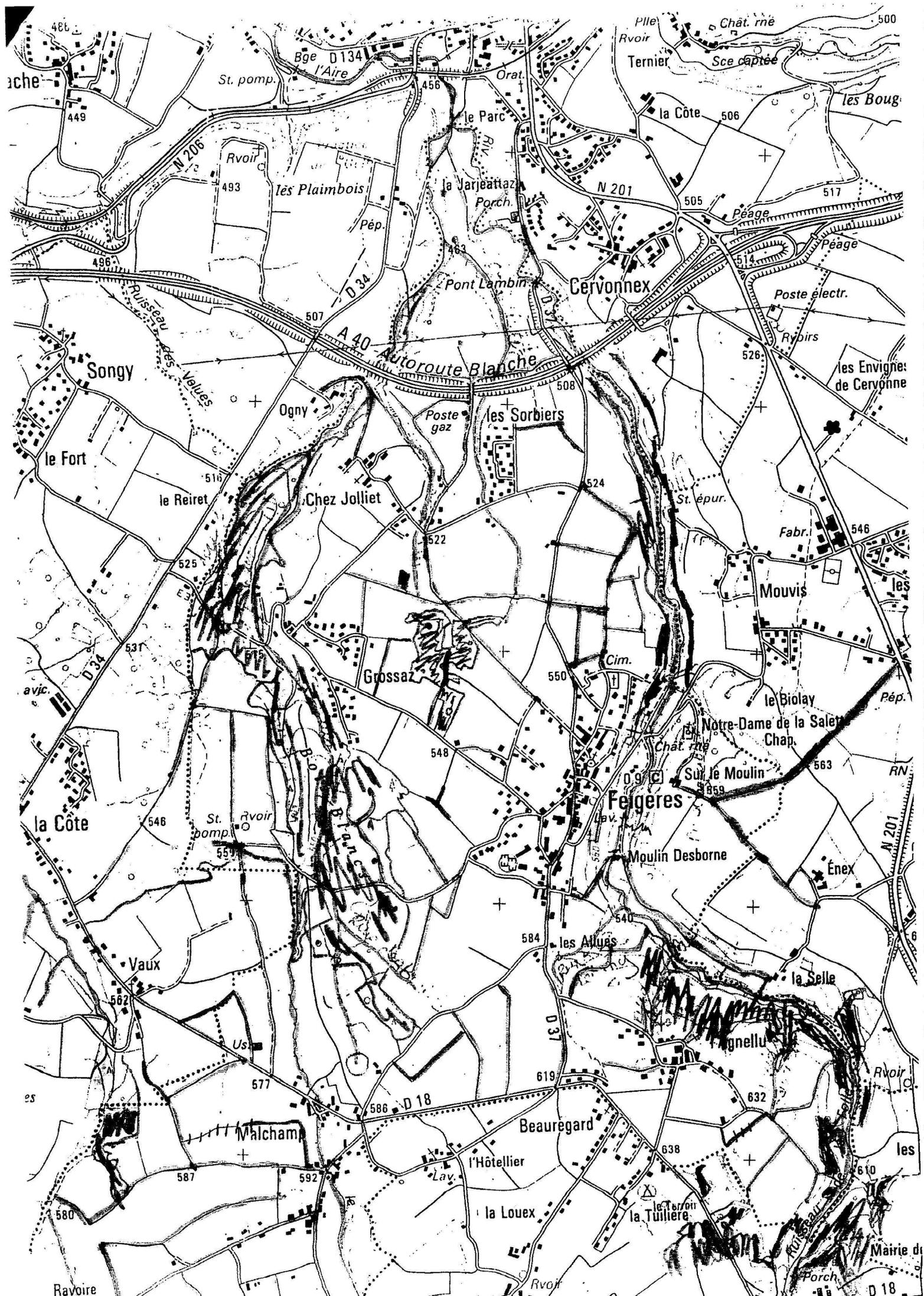
- 1 - LE PETIT CHABLE - 1 source .(P 668/670)
- 2 - MONTAILLOUX - 2 sources captées .
- 3 - CHEZ MARMOUX - 2 sources du GRAND NANT .
- 4 - LE THOUVET - 4 sources captées .
- 5 - BEL-AIR - 1 source captée . (P 664)
- 6 - LES GRANDES RESSES - 1 source de LA FOLLE .

1 - LE PETIT CHABLE : Impossible de trouver la source d'un affluent de LA FOLLE car un fossé a été creusé depuis la route et passe sur l'emplacement de la source .



- 2 - MONTAILLOUX : Les deux sources captées se trouvent dans le bois MONTAILLOUX au MONT SION le long des sentiers .
- 3 - CHEZ MARMOUX : Les deux sources du GRAND NANT . 1 se trouve sur la propriété de Mr LACHAVANNE Jean-Claude à côté de sa maison et d'une mare à canard, l'autre est introuvable en raison des arbres et des ronces . Le ruisseau est à sec, elle se trouve à côté d'un abri vache en taule et plus haut que la maison de Mr LACHAVANNE . Il faut suivre la route goudronnée et prendre le 1er chemin sur la droite et le suivre .
- 4 - LE THOUVET : 4 sources captées .
Source 1 : Prendre le chemin à gauche de la route de VERS .
Source 2 : A la bifurcation en face d'une ferme, le chemin de gauche .
Sources 3 et 4 : Sur la droite de la route au milieu d'un champ de jeunes taureaux .
Avant les 4 sources inscrites sur la carte IGN, il y a une source captée avant le THOUVET sur la route de VERS.
- 5 - BEL - AIR : 1 source captée au point 664 et à l'entrée d'un chemin .
- 6 - LES GRANDES RESSES : La source de LA FOLLE (au printemps)







Fédération Rhône-Alpes
de protection de la
nature

reconnue d'utilité publique

A.P.A.A.
**Association pour la Protection de l'Air et
de ses Affluents**

Chez Jaques ZOLLER

74160 FEIGERES

N/Réf : COU/APAA

Annecy, le 26 avril 1995

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint la convention dûment signé par notre directeur Antoine
ROUILLON.

Vous en souhaitant bonne réception ,

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour la FRAPNA
Le chargé de mission des "Emplois Verts,
Christain VERNET,

P.J. : Convention

CONVENTION

Entre les soussignés :

- l'association A.P.A.A. Association pour la Protection de l'Arve et de ses affluents
dont le siège social est situé à St. Jacques, ZOLLER, 74160 Feigère
membre de la FRAPNA Haute-Savoie, représentée par
ci dessous nommée : l'association membre

d'une part, et :

- la FRAPNA Haute Savoie
sise 58 av de Genève, 74000 Annecy
représentée par son directeur, Antoine ROUILLON

d'autre part, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Engagement de la FRAPNA

La FRAPNA met à disposition de l'association membre une personne, en contrat type C.E.S., dans le cadre de l'initiative "Emplois Verts", pour une durée de 12 mois.

Elle en sera l'employeur et assurera l'intégralité de sa rémunération, sur la base du SMIC pour une durée de travail hebdomadaire de 20h. Elle prendra son assurance en charge.

Elle assurera aussi la partie formation de cette personne, pour une durée de 400 heures, réparties sur les 12 mois du contrat.

Engagement de l'association membre

L'association membre assurera le recrutement de cette personne, dans le cadre des dispositions des contrats type C.E.S., bénéficiant d'un taux de prise en charge de 85% minimum.

Elle assurera l'encadrement et le bon déroulement de sa mission, notamment en mettant à sa disposition tous les moyens et informations nécessaires à cette mission.

Elle s'assurera du fait que cette personne prenne bien ses congés payés légalement dûs, soit 45 jours, durant les 12 mois de son contrat.

Elle se porte garante de la présence de ce salarié à l'intégralité de son plan de formation.

Elle communiquera à la FRAPNA, tous les 25 du mois, le bilan des travaux réalisés durant le mois en cours (avec des documents photographiques quand cela sera possible), ainsi que toutes les données relatives à la réalisation de son contrat : présences, absences, congés, maladie, modifications de missions... Ces données seront tenus à jour sur un registre spécial prévu à cet effet.

Elle mentionnera les noms et qualité de la FRAPNA lors de chaque communication à destination des médias et des organismes officiels au sujet de ce contrat et/ou de sa mission.

Elle fera tout son possible afin de pérenniser cet emploi à l'issue du contrat type CES. La FRAPNA lui fournira toute l'assistance technique nécessaire dans ce but.

L'association membre nomme
personne-contact avec la FRAPNA pour le bon déroulement de cette convention, son interlocuteur à la FRAPNA sera Christian VERNET (tél 50 46 07 27).

Fait à Annecy

L'an mille neuf cent quatre vingt quinze, le

pour l'association membre :

Christian STARKETIANN



pour la FRAPNA, le directeur
Antoine ROUILLON



A. E. D. E. V.
L'Eluiset
74580 VIRY

A. P. E. F.
68 chemin de l'Ecole
74160 FEIGERES

A. P. A. A.
Case Postale
CH - 1232 CONFIGNON

OFFRE D'EMPLOI

Dans le cadre de l'Année Européenne de l'Environnement, trois associations, l'A. E. D. E. V., l'A. P. A. A. et l'A. P. E. F., membres de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (F. R. A. P. N. A.), recherchent pour le canton de St Julien-en-Genevois

2 CONTRATS EMPLOI-SOLIDARITE de 20 heures par semaine

PROFIL DEMANDE :

- formation scientifique ou agricole
- intérêt pour la nature et l'environnement
- aimer autant le travail bibliographique que le terrain
- avoir des notions de base pour l'utilisation d'un ordinateur
- être capable de travailler de manière autonome
- avoir l'esprit d'initiative
- bonne capacité relationnelle
- aimer la vie associative
- habiter dans le secteur
- capacité d'autonomie dans les déplacements.

POSTES A POURVOIR DES LA FIN MARS 1995.

Envoyer un C. V. et une lettre de motivation à A. P. E. F. 68, chemin de l'Ecole
74160 FEIGERES,

avant le 20 mars 1995.

Ces emplois d'une année feront l'objet d'une formation spécialisée de 400 heures permettant d'acquérir une qualification dans le domaine de l'environnement.

BILAN DU TRAVAIL DE NATHALIE CIUCLEA

I - Présentation du cadre, de la formation, reçue de la mission

a) le cadre

Bilan voir 26 avril 1996

b) la formation reçue

- A) le milieu associatif
- B) utiliser un traitement de textes
- C) construire des dossiers.

c) la mission -

Nous avons donc demandé à Nathalie :

- A) de relever, en les parcourant à pieds, les chemins du village.
- B) de suivre le dossier rivières/pollutions.
- C) d'effectuer un travail pédagogique

II - Présentation par Nathalie de son travail

- A) Travail pédagogique sur le thème des déchets
- B) Présentation plus détaillée des chemins

III - Conclusion et projets d'avenir

BILAN DU TRAVAIL DE NATHALIE CIUCLEA

I - Présentation du cadre, de la formation, reçue de la mission

a) le cadre -

Lors de notre assemblée générale, le 12 mai 1995, le Comité avait présenté Nathalie Ciuclea, qui était embauchée pour un an dès le 1er mai 1995, dans le cadre des «Emplois Verts», par l'intermédiaire de la FRAPNA, pour une durée de 20 heures hebdomadaires, sous Contrat Emploi Solidarité (CES). Nous avons partagé équitablement ces 20h hebdomadaires avec l'APAA (Association franco-genevoise de Protection de l'Aire et de ses Affluents).

Nous avons essayé, d'une part, de faire effectuer à Nathalie des tâches qui intéressaient si possible les 2 associations, d'autre part, d'employer ce potentiel d'heures de travail à approfondir des dossiers pour lesquels le temps manquait aux membres du comité, souvent appelés à oeuvrer en priorité sur «des dossiers chauds» : autoroute, décharges...

b) la formation reçue :

Nathalie a pu bénéficier de 400 h de formation dispensées soit par la FRAPNA (théorie sur l'environnement et sur le milieu associatif), soit par SEFOREST (travail sur le terrain : connaissance et entretien des cours d'eau).

Dans le cadre de nos associations, Nathalie a appris :

- A) à connaître le milieu associatif, à travailler en partenariat ;
- B) à utiliser un traitement de textes ;
- C) à construire des dossiers.

Pour l'APEF, c'est Elyane LAGNAUX qui a entouré Nathalie en lui donnant accès à son ordinateur et en l'aidant à s'en servir. J'étais moi-même chargée des aspects organisation, administration.

Chaque mois, nous avons rencontré Messieurs EPERON et HUGGEL de l'APAA, pour faire le bilan (à l'attention de la FRAPNA notamment) et organiser le travail du mois suivant.

c) la mission -

Nous avons donc demandé à Nathalie :

1) de relever, en les parcourant à pieds, les chemins du village.

s'aidant pour cela du cadastre, de cartes IGN, de renseignements pris à la Mairie ou auprès de particuliers...

Le but de ce travail, qui tient à coeur à l'APEF depuis sa création, est de permettre aux promeneurs d'utiliser le maximum de chemins balisés possibles de randonnées. Le travail de Nathalie a permis d'identifier quels chemins étaient praticables ou non, lesquels avaient disparus et pourquoi, lesquels étaient barrés ou bouchés et comment. En dehors du chef-lieu proprement dit, 64 chemins ont été recensés.

2) de suivre le dossier rivières/pollutions.

c'est-à-dire d'observer les points connus de pollution : couleur, odeur, déchets, anomalies... par exemple, des rivières de notre village, en profitant de son parcours sur les chemins pédestres.

En effet, nous nous sommes rendus compte que ceux-ci se trouvaient souvent en bordure de rivières et qu'un travail parallèle s'imposait.

Pour ce dossier, Nathalie a été aidée par l'APAA, qui lui a fourni des renseignements en particulier liés à l'étude de l'A. S. L. (Association de Sauvegarde du Léman), et par les garde-pêche avec lesquels elle a pris contact au cours de son contrat.

En parallèle, Nathalie a effectué, à la demande de l'APAA, relayée par l'APEF, des contrôles visuels (non techniques) de la décharge de Neydens, des STEP de Neydens et de St-Julien, afin d'alerter les associations et/ou les gardes-pêche d'éventuelles anomalies.

3) d'effectuer un travail pédagogique

Nous avons acheté fin 1994, la valise pédagogique de la FRAPNA dont le sous-titre est «**les déchets ne tombent pas du ciel**», pensant l'employer lors d'un travail en collaboration avec les instituteurs de Feigères.

Or, Nathalie ayant bénéficié de cycles de formation à la FRAPNA sur ce thème, c'est elle-même qui a effectué cette approche pédagogique de 2 heures environ, dans 3 classes de l'école primaire de Feigères.

Puis son enthousiasme la poussant à continuer dans ce sens, elle a pris contact, avec notre accord, avec plusieurs classes primaires des environs, où elle a dispensé également cette approche du dossier «du tri et du recyclage des déchets».

II Présentation par Nathalie de son travail

A) Travail pédagogique sur le thème des déchets avec intervention d'un instituteur de Feigères, Monsieur LAGARDE, pour qu'il raconte de quelle manière les enfants ont reçu le message.

B) Présentation plus détaillée avec cartes à l'appui (+panneaux) et rétroprojecteur pour animer son intervention.

III Conclusion et projets d'avenir

Grâce à la disponibilité que nous a offerte Nathalie (et la FRAPNA !) à travers cet emploi, nous disposons d'une photographie précise de l'état de nos chemins. L'APAA souhaiterait que Nathalie étende ses relevés sur les communes de Présilly, St Julien (où un travail avait déjà été fait par un membre de l'APAA). Un stagiaire de l'AEDEV devrait également effectuer la même tâche sur Viry.

Ceci nous a donné l'idée de proposer à notre municipalité, ainsi qu'aux municipalités voisines, la création d'un parcours pédestre qui passerait sur les villages de Feigères (chef-lieu, Malchamp, Ravoire), en lisère de la commune de Vers, sur Viry (Thonex, Vaux), pour promouvoir les relations entre les villages telles qu'elles existaient auparavant.

Ceci va d'ailleurs dans le sens de l'intercommunalité que désire promouvoir notre conseil municipal (bulletin "Que se passe-t-il à Feigères ?" du mois de janvier 1996). De fait, comme il est en boucle, ce parcours pourrait être entrepris depuis chacun de ces villages . pas de "départ", ni "d'arrivée".

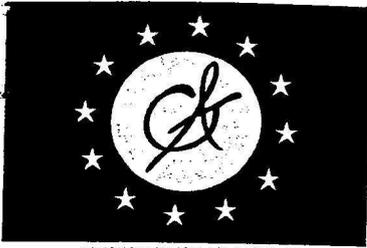
Actuellement, ces chemins ne sont pas tous praticables facilement (Voir les photos du panneau). Il y aurait nécessité d'empierrer par endroits, de débroussailler à d'autres,...

Ce chemin est une possibilité : il a été choisi de préférence car il se situait le plus loin des autoroutes construites ou à construire... Mais les participants à cette soirée ont peut-être d'autres idées de parcours à proposer. Notre souhait est d'associer toutes les personnes qui s'y intéressent, à ce type de projet...

Nous savons que, dans le Contrat Global de Développement pour le Genevois Haut-Savoyard, existe ce type de projets d'aménagement. Nous essayerons d'obtenir un exemplaire de ce contrat pour information.

En conclusion, nous avons tout lieu de nous féliciter de cette expérience. Tout d'abord, nous avons eu la chance d'embaucher une personne particulièrement dynamique.

Deuxièmement, une tâche importante, qui nous tenait à coeur, a été menée à bien. Et merci aussi à Nathalie.(Invitation à aller voir les panneaux à la fin de l'Assemblée).



greta leman

B.P. 527 - 74107 ANNEMASSE Cedex
Tél. 50 37 50 31 - Fax 50 87 22 20

ATTESTATION DE STAGE

Mme, Melle, Mr

Nathalie CIUCLEA ALIGNOL

13 rue des Echelles
74100 ANNEMASSE

a suivi une formation, dans le cadre de la formation continue, intitulée :

AGENT POLYVALENT DE L'ENVIRONNEMENT

D'une durée de *350* heures en *centre*,
et *117* heures en *entreprise*.

Du *21 novembre 1994* au *17 mars 1995*.

Compétences acquises :

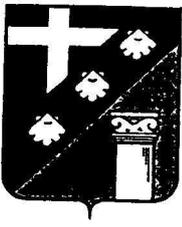
- Ecologie générale,
- Ecologie appliquée,
- Notions de géographie,
- Bases juridiques appliquées à l'environnement,
- Acteurs liés à l'environnement.

Fait pour valoir ce que de droit.

Annemasse, le 20 mars 1995

Pour le GRETA LEMAN





GJ/NA/0171

MAIRIE
DE
VILLE-LA-GRAND
HAUTE-SAVOIE

Code Postal : 74108

Tél. 50 37 35 24
Télécopie 50 38 49 89

CERTIFICAT

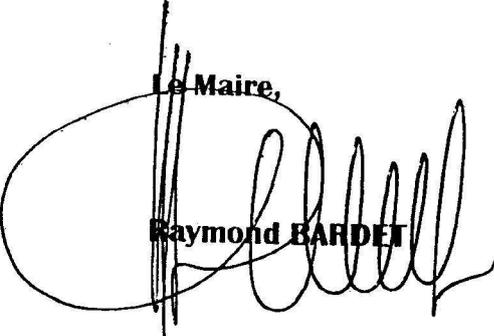
Le Maire de VILLE-LA-GRAND, certifie que :

**Mademoiselle CIUCLEA Nathalie,
née à CHALON-SUR-SAÔNE (Saône et Loire)
le 5 mai 1966,
domiciliée 13, rue des Echelles à ANNEMASSE**

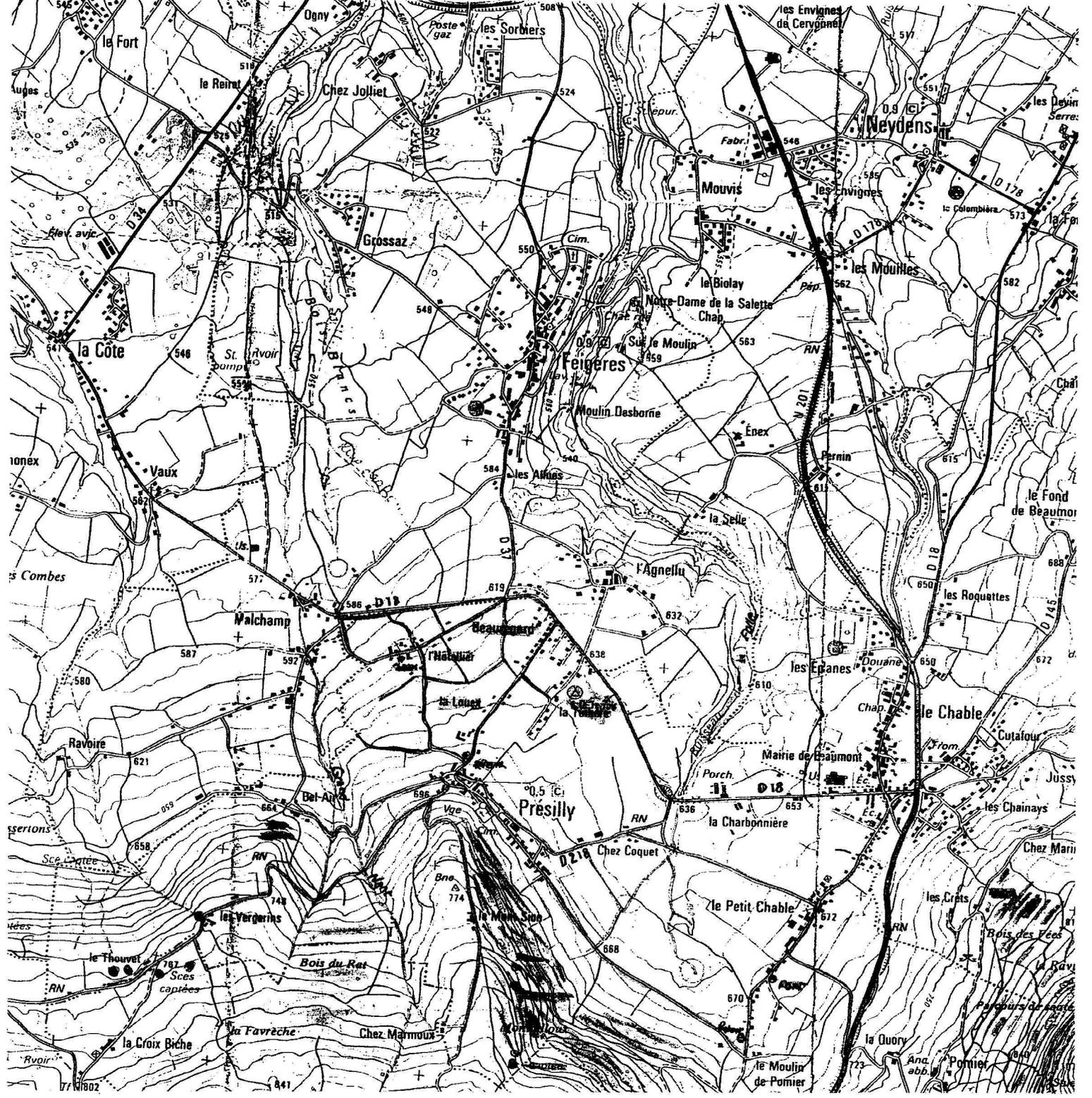
**a suivi, dans le cadre de sa formation d'Agent Polyvalent de
l'Environnement, dispensée par le GRETA-LEMAN, un stage de
sensibilisation dans les Espaces Verts de la Ville, en qualité
d'Agent d'Entretien., du 27 février 1995 au 17 mars 1995.**

Dont certificat pour servir et valoir ce que de droit.

A VILLE-LA-GRAND, le 27 mars 1995.

Le Maire,

Raymond BARDET

PRÉSiLLY



JEUDI 5/10/95 - 8h30 . PESILLY .

Comme le garde-pêche ne peut pas venir avec moi aujourd'hui, je continue mes relevés de sentiers sur la commune de Présilly .

Comme la mairie n'ouvre que entre 14h et 15h, je part entre la D18, BEAUREGARD, L'HOTELIER, LA LOUEX, BEL-AIR, LA TUILLERE, CHEZ COQUET .

Depuis D18, le chemin en face point 619 (Beauregard) . A son départ il est net, bien tracé et entretenu jusqu'à la route goudronnée . Avant d'arriver sur la route, sur la droite il y a un chemin qui va en direction de LES HOTELIERS, il descend, il est net, entretenu et praticable, mais sa trace n'est pas bien visible . Je reviens sur le chemin où j'étais avant . il est toujours entretenu, net et bien tracé. il arrive à la route .

De l'autre côté de la route, il y a un petit chemin qui mène dans les prés. Il prend son départ sous un poirier . Il est net, entretenu, praticable aisément tout le long et se termine dans un pré .

DEMI TOUR .

Je reviens vers la petite route goudronnée et LES HOTELIERS.

Au carrefour, en face la pancarte L' HOTELIER, (de l'autre côté de la route) il y a un petit chemin qui va en direction de D18, il passe vers une grange/écurie et s'arrête là . A la place, il y a un pré avec des cheveaux/poneys , on ne voit plus la trace du chemin .

DEMI TOUR .

Sur la route goudronnée, en direction de BEAUREGARD, sur la gauche il y a un petit chemin qui rejoint D18, il passe à côté d'un chalet en bois. Il est net, entretenu et carrossable .

LA LOUEX . Depuis la petite route goudronnée, le chemin à droite dans le virage . Il est net, entretenu et praticable facilement . Sur la gauche à son départ il y a un fossé où on entend de l'eau couler . (il est boueux car il pleut) Le petit chemin qui devait partir sur la gauche de ce chemin n'existe plus . (il devait arriver pas très loin du ruisseau du GRAND NANT) .

DEMI TOUR .

Je vais à la mairie pour le cadastre, elle n'ouvre qu'entre 14h et 15h, et il pleut de plus en plus fort .

VENDREDI 6/10/95 - 8H30 - CENTRE DE PRESILLY .

Les 2 chemins communaux au centre de PRESILLY .
(en face le cimetière en direction de la TUILIERE).

Ils ne sont pas inscrits sur le cadastre mais sur la carte IGN . Ils démarrent au même endroit tous les deux . Ils sont privés . Je prend celui de gauche, il va vers la TUILIERE, il est net, entretenu et praticable . Après un bosquet de roseaux il rejoint un lotissement de maison d'un côté et de l'autre côté il passe derrière le lotissement pour se terminer dans un champ de maïs (en direction des bois de la TUILIERE) . Ce tronçon du chemin n'est plus tracé de manière net, on le devine en suivant les traces d'un tracteur .

DEMI TOUR .

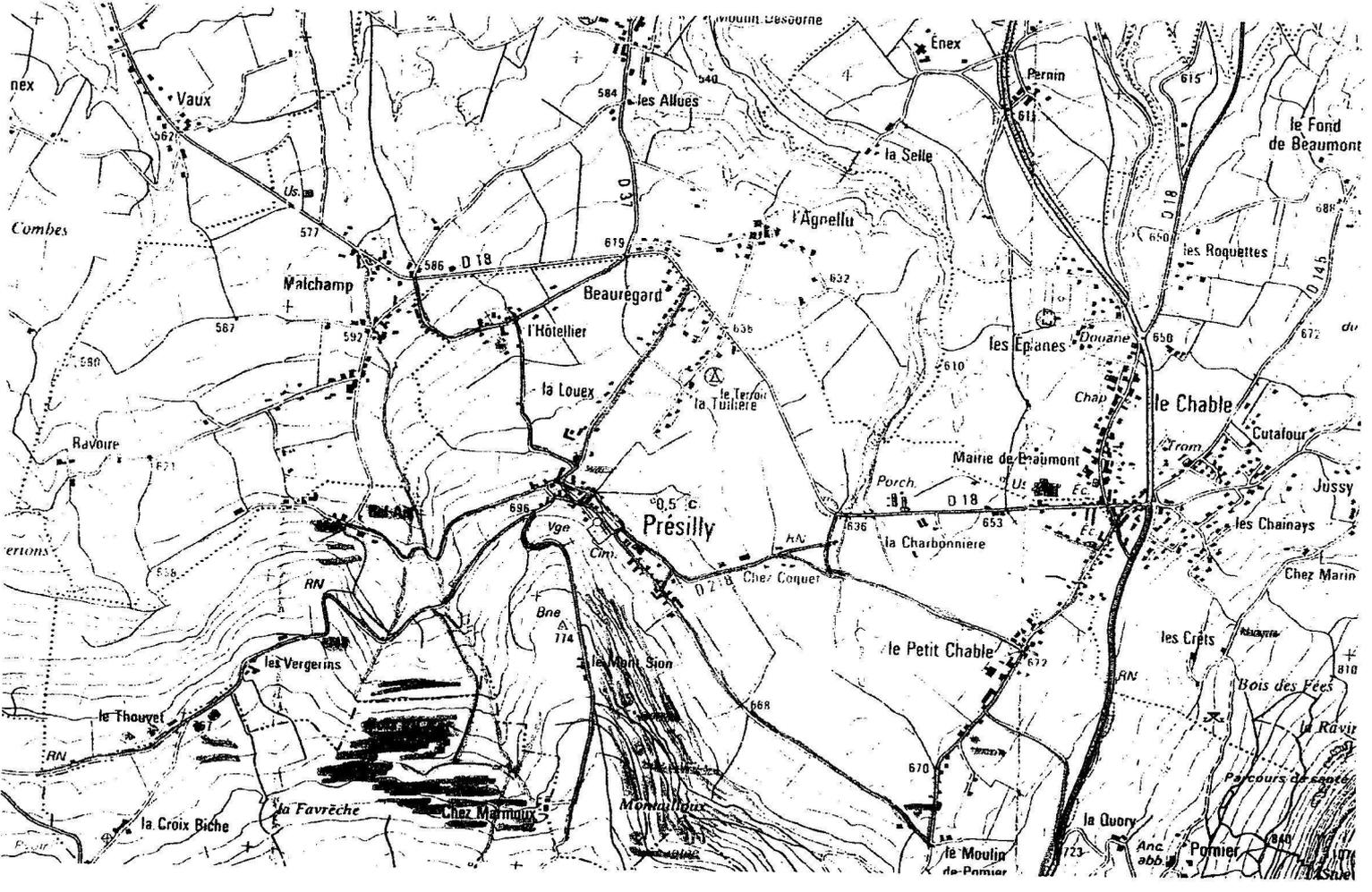
Le chemin de droite est net, entretenu et praticable facilement . Presque vers sa fin il y a un petit chemin qui part sur la gauche en direction du bois. On peut suivre sa trace malgré qu'elle fasse presque partie du pré .

DEMI TOUR .

Je continue sur sur la D218 . Le 1er chemin à gauche de la D218 débute juste à côté de la ferme . Il est net, entretenu et praticable, il se termine dans un champ . Le chemin 2, sur la gauche de la D218 est lui aussi net, entretenu et praticable . En longeant l'orée du bois et en passant dans les prés, on rejoint la route D18 .

DEMI TOUR .

Toujours sur la D218, je prend le chemin à droite de la route (en face le chemin 1), il va en direction du point 668. A son départ il est mal tracé, il se confond avec le champ, tourne à droite au niveau des arbres et les longe . Il arrive au point 668 et rejoint la route . Je reviens en arrière pour prendre le chemin (sur la droite du chemin cité avant) pour rejoindre la D218 . Le chemin n'existe plus, même sont tracé n'est plus visible, je longe le champ de maïs en suivant la clôture électrique, car dans le pré (à côté du champ de maïs il y a des vaches) . Il n'est pas inscrit sur le cadastre .



MARDI 10 / 10 / 95 - 8h30 - 664 - 748 -
13h S. chez Elyane .

Départ depuis point 664 - A BEL - AIR . Le sentier grimpe dur, c'est de la terre noire . Il est entretenu par le passage des chevaux (qui ont créé plein de petit sentiers dans le bois .). J'arrive à la route en prenant le chemin de droite - au début le chemin mesure environ 2m de large, ensuite il se rétrécit avant la route et ne mesure plus qu'1m de large .

DEMI TOUR .

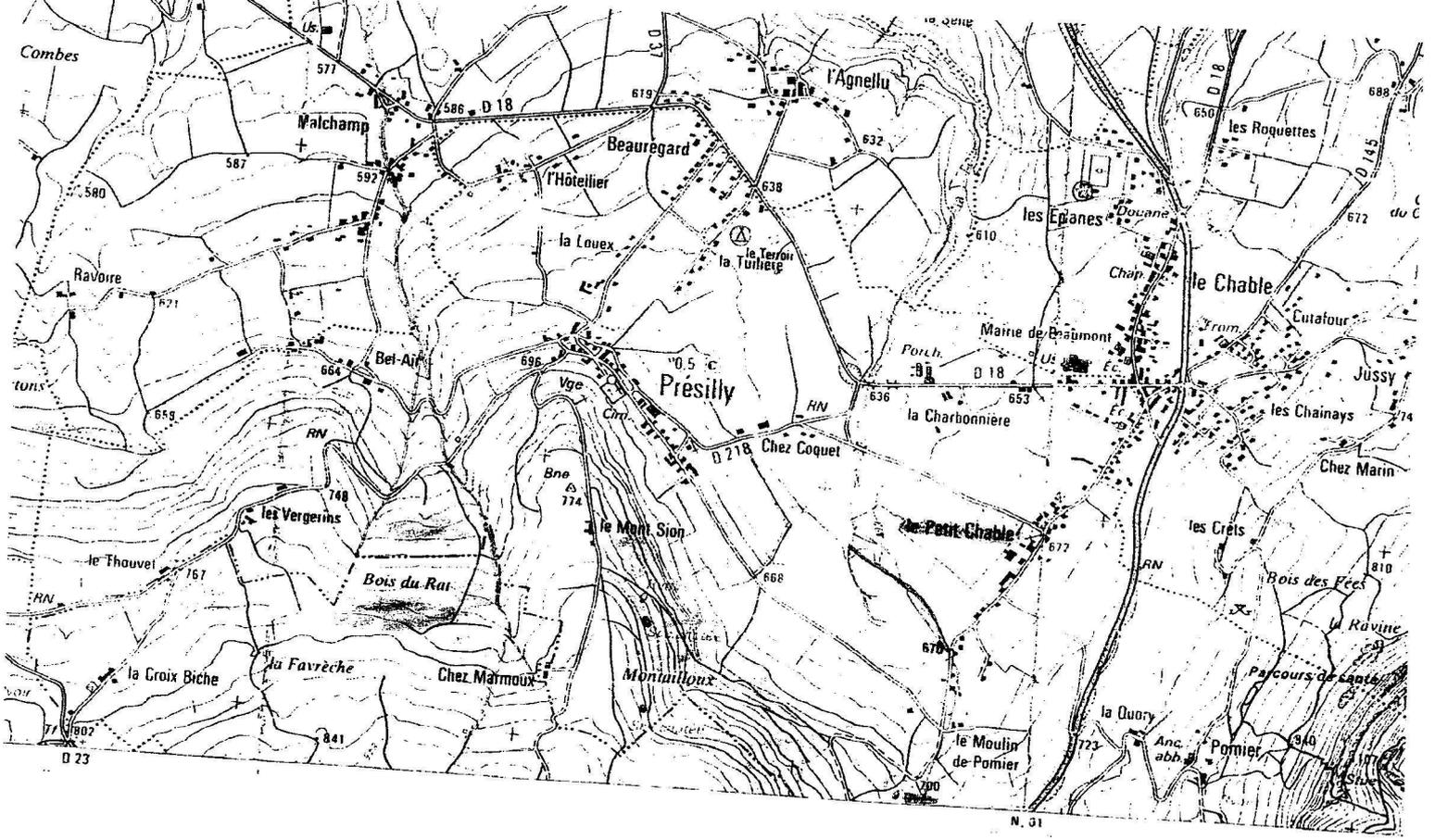
Je prend le chemin de gauche, à environ 30m il est barré par une clôture électrique d'un pré où il y a des vaches . (en fait le chemin est pris dans le pré)

Je continue sur la route de VERS .

Le chemin du BOIS DU RAT - Il longe (à 20m) le ruisseau DU GRAND NANT (on entend nettement le ruisseau) . A son départ il est barré par un fil bleu . Il n'est pas beaucoup entretenu, il y a de l'herbe sur le chemin et la montée est raide . Il longe le bois, ensuite il passe dans un pré en suivant le bois, à l'angle du pré le chemin entre dans le bois . A ce niveau il est plus entretenu et praticable . On entend toujours le bruit du ruisseau en bas . J'arrive à une bifurcation, je prend le chemin de gauche . En suivant ce chemin j'arrive sur un autre chemin où il y a des traces de tracteur . Il part sur la gauche et arrive dans une sorte de pré, je suis toujours les traces de tracteur, je rentre à nouveau dans le bois, je franchi deux ruisseaux. Ces deux ruisseaux auraient besoin d'un grand nettoyage et d'un bon entretien . Je suis toujours les traces, elles tournent à gauche et arrivent dans un champ (à côté de CHEZ MARMOUX) . Sur ma droite à 100m (à vol d'oiseau) je peut voir une maison (celle de mr LACHAVANNE) . En continuant sur la gauche à travers champ, j'arrive vers 3 bâtiments (2 fermes et 1 dépôt) situés à côté de la route .

DEMI TOUR par le même chemin .

Arrivée à la bifurcation (du 1er chemin par lequel je suis arrivée avant), je prend le chemin de droite, il est aussi très boueux, on peut voir des traces de chevaux . Son tracé est net et praticable . Il se termine dans un pré . Je rencontre une cavalière qui me dit qu'en passant à travers le champ je peut rejoindre un autre chemin plus haut .
DEMI TOUR car il est midi bien passé et j'ai rendez-vous chez Elyane à 13h) .



N. 31

MERCREDI 18 / 10 / 95 - 8h30 - LE PETIT CHABLE -

Le chemin au point 670 jusqu'au point 660 . Il est net, carrossable et entretenu, il suit le ruisseau de LA FOLLE qui est plein d'embacles et aurait besoin de nettoyage . Je continue sur le chemin et passe sur le ruisseau grâce à une canalisation. Je continue et tourne à droite en suivant le ruisseau grâce au petit chemin qui le suit .

Je reviens sur le chemin, à cet endroit il longe 9 poiriers en limite d'un pré et du chemin, à ce niveau il devient moins carrossable à cause de l'herbe mais on peut passer en voiture .

J'arrive à la fin du chemin sur un petit ruisseau qui va se jeter dans LA FOLLE un peu plus loin . Ce petit ruisseau prend sa source plus haut sur la gauche à environ 500m de là. Il ressemble plus à un fossé profond où il y a plein d'orties de chaque côté et dont on voit à peine le fond qu'à un ruisseau .

Vers point 670, le ruisseau vient depuis la route, il passe sous la route, et de l'autre côté de la route il y a une grille et un écoulement qui vient de la droite, puis en face un autre écoulement qui vient de la montagne . Tous ces écoulements vont dans le ruisseau/fossé .

Après je reviens à la voiture, j'ai rendez-vous chez Elyane.

JEUDI 19 / VENDREDI 20 / 10 /95 - 8h30 -

LE MONT SION -

790 m d'altitude .

Je prend le 1er chemin sur la gauche de la route (après la ferme). Son départ à l'orée du bois est net . Le chemin est large de 3m environ, bordé sur la droite par un profond fossé . Il descend en s'enfonçant dans le bois . Je passe à côté d'un réservoir d'eau (il est sur la droite du chemin). Je continu sur le chemin . 50m après le réservoir j'arrive à une bifurcation . Je prend le chemin de gauche et reviendrais par le chemin de droite . A cet endroit il y a des traces de tracteur et des troncs sur le côté du chemin de gauche , ensuite le chemin net à nouveau . Je continu à descendre sur le chemin . Sur la gauche de celui-ci il y a un petit ruisseau qui coule . Le chemin se rétrécit, de 3m à 2m et ensuite 1,5m . Le chemin est devenu un sentier qui existe grâce au passage des chevaux . Je continu et arrive à la bifurcation des chemins . J'ai rejoint la route carrossable 30m après la bifurcation . A l'entrée du chemin il y a un panneau en bois avec une flèche bleu .

Je fais demi tour et prend le chemin de gauche (étant arrivée de droite) à la bifurcation, sur le bord du chemin de gauche il y a un panneau "INTERDIT AUX CHEVAUX" et un autre panneau en bois "PIETONS - VTT". Sur le chemin de droite le panneau en bois indique "CHEVAUX" . Le chemin de gauche est très large (4m environ) et plat . Il grimpe . Malgré le panneau "INTERDIT AUX CHEVAUX", il y a des traces de chevaux . Je continu . Sur la gauche il y a un petit chemin où l'on peut voir des traces de tracteur . je le prend, il est peu entretenu, rejoint la route carrossable et se termine à l'orée du bois . Il y a des ronces et de l'herbe dessus . Je fais demi tour et revient au chemin VTT/PIETONS, je continu . Le chemin est toujours large, entretenu régulièrement . J'arrive au 1er carrefour (celui du départ). Je reviens vers ma voiture .

Je prend le 2ème chemin au bord gauche de la route . (il y a un petit chemin qui rejoint ce chemin depuis le 1er) . Tout de suite après le départ du chemin(10m) il y a un chemin qui part à gauche, je le prend . Il est net, entretenu et mesure environ 3m de large . Je continu et passe à côté d'une source captée située à gauche du chemin . Juste après j'arrive à une bifurcation . Je prend le chemin qui descend sur la gauche pour aller voir la 2ème source captée . Sur ce chemin, comme celui d'avant, il y a des traces de tracteur, il est entretenu et praticable facilement . J'arrive à la 2ème source captée, le chemin continu tout droit et sur la droite on peut voir la trace d'un chemin qui n'existe plus . Je continu tout droit pour voir où le chemin se termine . Il se termine 50m après .

DEMI TOUR .

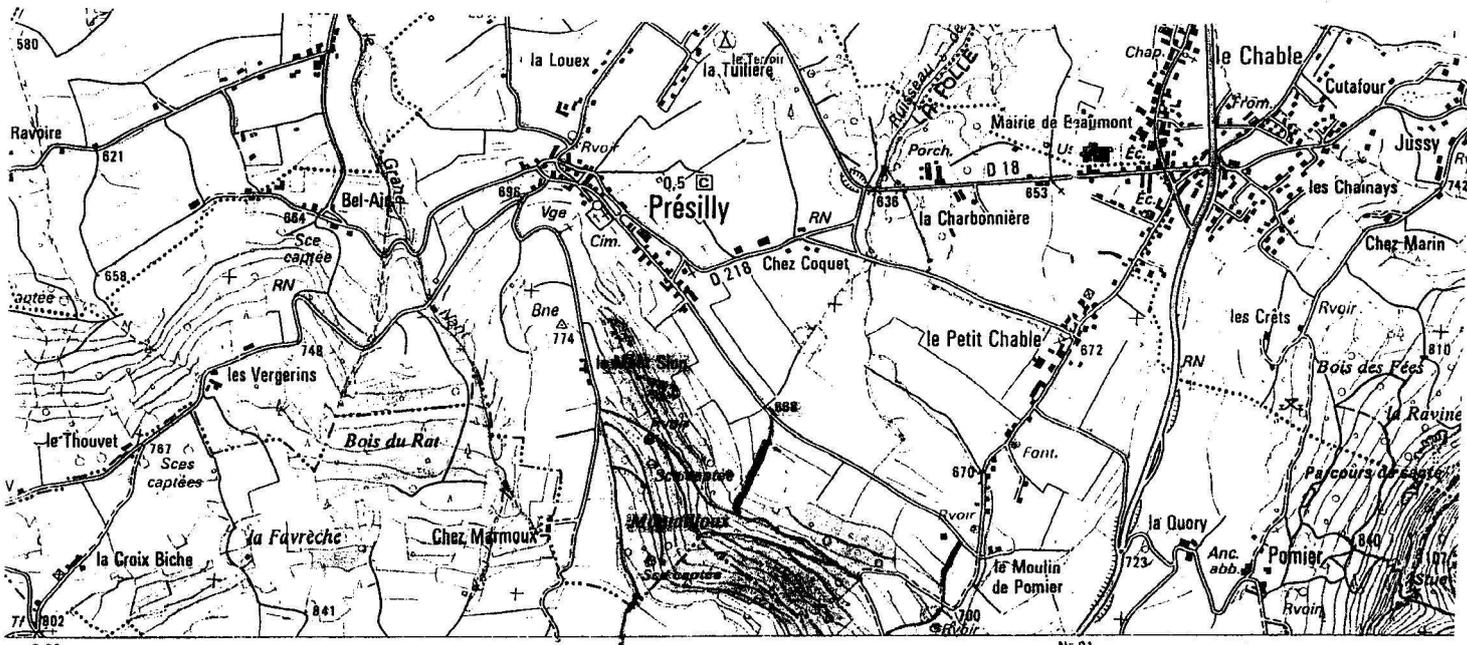
Arrivée à la bifurcation citée avant, je prend le chemin qui mont sur la gauche (j'étais arrivée par celui de droite), il est net et entretenu . J'arrive sur un autre chemin (c'est celui qui part à droite depuis l'orée du bois) . Je le prend et arrive à un endroit où le chemin quitte le bois pour le longer . Ensuite il repasse dans la pointe du bois, après il se perd dans les champs, puis il rejoint un chemin carrossable .

DEMI TOUR vers la voiture .

Je reviens à PRESILLY pour voir le chemin depuis le point 668 car depuis le bois il n'existe plus . Je rencontre un paysan qui me dit que le chemin n'existe plus "qu'à moitié". Il ne rejoint plus le sentier équestre dans le bois car quelqu'un a fait un parc et l'a barré par des barbelés, puis après et dans le bois il n'est plus entretenu depuis des années . Je suis allée voir, c'est vrai, il n'existe que sur 200m ensuite plus rien, la partie existante est entretenue .

Plus loin sur la route goudronnée entre point 670 et 700 . Le chemin longeant les 2 réservoirs . Il commence à côté d'une maison, 100m après il n'existe plus c'est un champ . Je passe à travers le champ et le retrouve de l'autre côté (du champ) . Il monte au chemin carrossable et continu de l'autre côté, il passe sur un fossé grâce à de grosses pierres posées pour faciliter le passage . Juste après il est barré par un fil bleu . Il n'est pas entretenu car il y a des arbres en travers, il passe à des réservoirs où l'on entend l'eau couler . Le chemin s'arrête 20m après le 2ème réservoir ensuite il n'existe plus, faute d'entretien régulier .

Je prend le chemin carrossable vers le point 700, il passe à côté du chemin VTT/PIETONS pour finir vers la N201 au MONT SION . Je fais demi tour vers la voiture .





VIRY

a Côte

Malchamp

la Louex

les Vergerins

la Croix Biche

Charly

la Combette

Feigères

l'Agnellu

Présilly

les Besses Courbes

le Mont-Sion

les Châtellants

Enex

la Selle

les Epianes

le Petit Chable

le Moulin de Pomier

les Vernans

les Fours

Pernin

les Roquettes

les Crats

la Quory

Mikenne

la Grange sur Bois

les Bruller

Châtillon

le Fond de Beaumont

Croix du Gréville

Cutafour

Jussy

les Chainays

Chef Marin

Bois des Fées

la Ravine

Pomier

Anc. abb.

ESSENBURG 5241

BILAN DU TRAVAIL DE NATHALIE CIUCLEA

I - Présentation du cadre, de la formation, reçue de la mission

a) le cadre -

Lors de notre assemblée générale, le 12 mai 1995, le Comité avait présenté Nathalie Ciuclea, qui était embauchée pour un an dès le 1er mai 1995, dans le cadre des «Emplois Verts», par l'intermédiaire de la FRAPNA, pour une durée de 20 heures hebdomadaires, sous Contrat Emploi Solidarité (CES). Nous avons partagé équitablement ces 20h hebdomadaires avec l'APAA (Association franco-genevoise de Protection de l'Aire et de ses Affluents).

Nous avons essayé, d'une part, de faire effectuer à Nathalie des tâches qui intéressaient si possible les 2 associations, d'autre part, d'employer ce potentiel d'heures de travail à approfondir des dossiers pour lesquels le temps manquait aux membres du comité, souvent appelés à oeuvrer en priorité sur «des dossiers chauds» : autoroute, décharges...

b) la formation reçue :

Nathalie a pu bénéficier de 400 h de formation dispensées soit par la FRAPNA (théorie sur l'environnement et sur le milieu associatif), soit par SEFOREST (travail sur le terrain : connaissance et entretien des cours d'eau).

Dans le cadre de nos associations, Nathalie a appris :

A) à connaître le milieu associatif, à travailler en partenariat ;

B) à utiliser un traitement de textes ;

C) à construire des dossiers.

Pour l'APEF, c'est Elyane LAGNAUX qui a entouré Nathalie en lui donnant accès à son ordinateur et en l'aidant à s'en servir. J'étais moi-même chargée des aspects organisation, administration.

Chaque mois, nous avons rencontré Messieurs EPERON et HUGGEL de l'APAA, pour faire le bilan (à l'attention de la FRAPNA notamment) et organiser le travail du mois suivant.

c) la mission -

Nous avons donc demandé à Nathalie :

1) de relever, en les parcourant à pieds, les chemins du village,
s'aidant pour cela du cadastre, de cartes IGN, de renseignements pris à la Mairie ou auprès de particuliers...

Le but de ce travail, qui tient à coeur à l'APEF depuis sa création, est de permettre aux promeneurs d'utiliser le maximum de chemins balisés possibles de randonnées. Le travail de Nathalie a permis d'identifier quels chemins étaient praticables ou non, lesquels avaient disparus et pourquoi, lesquels étaient barrés ou bouchés et comment. En dehors du chef-lieu proprement dit, 64 chemins ont été recensés.

2) de suivre le dossier rivières/pollutions,

c'est-à-dire d'observer les points connus de pollution : couleur, odeur, déchets, anomalies... par exemple, des rivières de notre village, en profitant de son parcours sur les chemins pédestres.

En effet, nous nous sommes rendus compte que ceux-ci se trouvaient souvent en bordure de rivières et qu'un travail parallèle s'imposait.

Pour ce dossier, Nathalie a été aidée par l'APAA, qui lui a fourni des renseignements en particulier liés à l'étude de l'A. S. L. (Association de Sauvegarde du Léman), et par les garde-pêche avec lesquels elle a pris contact au cours de son contrat.

En parallèle, Nathalie a effectué, à la demande de l'APAA, relayée par l'APEF, des contrôles visuels (non techniques) de la décharge de Neydens, des STEP de Neydens et de St-Julien, afin d'alerter les associations et/ou les gardes-pêche d'éventuelles anomalies.

3) d'effectuer un travail pédagogique

Nous avons acheté fin 1994, la valise pédagogique de la FRAPNA dont le sous-titre est «**les déchets ne tombent pas du ciel**», pensant l'employer lors d'un travail en collaboration avec les instituteurs de Feigères.

Or, Nathalie ayant bénéficié de cycles de formation à la FRAPNA sur ce thème, c'est elle-même qui a effectué cette approche pédagogique de 2 heures environ, dans 3 classes de l'école primaire de Feigères.

Puis son enthousiasme la poussant à continuer dans ce sens, elle a pris contact, avec notre accord, avec plusieurs classes primaires des environs, où elle a dispensé également cette approche du dossier «du tri et du recyclage des déchets».

II Présentation par Nathalie de son travail

A) Travail pédagogique sur le thème des déchets avec intervention d'un instituteur de Feigères, Monsieur LAGARDE, pour qu'il raconte de quelle manière les enfants ont reçu le message.

B) Présentation plus détaillée avec cartes à l'appui (+panneaux) et rétroprojecteur pour animer son intervention.

III Conclusion et projets d'avenir

Grâce à la disponibilité que nous a offerte Nathalie (et la FRAPNA !) à travers cet emploi, nous disposons d'une photographie précise de l'état de nos chemins. L'APAA souhaiterait que Nathalie étende ses relevés sur les communes de Présilly, St Julien (où un travail avait déjà été fait par un membre de l'APAA). Un stagiaire de l'AEDEV devrait également effectuer la même tâche sur Viry.

Ceci nous a donné l'idée de proposer à notre municipalité, ainsi qu'aux municipalités voisines, la création d'un parcours pédestre qui passerait sur les villages de Feigères (chef-lieu, Malchamp, Ravoire), en lisère de la commune de Vers, sur Viry (Thonex, Vaux), pour promouvoir les relations entre les villages telles qu'elles existaient auparavant.

Ceci va d'ailleurs dans le sens de l'intercommunalité que désire promouvoir notre conseil municipal (bulletin "Que se passe-t-il à Feigères ?" du mois de janvier 1996). De fait, comme il est en boucle, ce parcours pourrait être entrepris depuis chacun de ces villages . pas de "départ", ni "d'arrivée".

Actuellement, ces chemins ne sont pas tous praticables facilement (Voir les photos du panneau). Il y aurait nécessité d'empierrer par endroits, de débroussailler à d'autres,...

Ce chemin est une possibilité : il a été choisi de préférence car il se situait le plus loin des autoroutes construites ou à construire... Mais les participants à cette soirée ont peut-être d'autres idées de parcours à proposer. Notre souhait est d'associer toutes les personnes qui s'y intéressent, à ce type de projet...

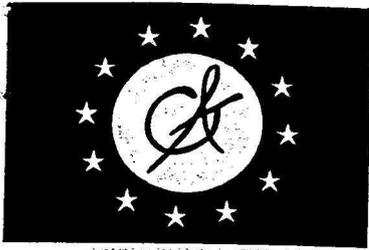
Nous savons que, dans le Contrat Global de Développement pour le Genevois Haut-Savoyard, existe ce type de projets d'aménagement. Nous essayerons d'obtenir un exemplaire de ce contrat pour information.

En conclusion, nous avons tout lieu de nous féliciter de cette expérience.

Tout d'abord, nous avons eu la chance d'embaucher une personne particulièrement dynamique.

Deuxièmement, une tâche importante, qui nous tenait à coeur, a été menée à bien.

Et merci aussi à Nathalie. (Invitation à aller voir les panneaux à la fin de l'Assemblée).



greta leman

B.P. 527 - 74107 ANNEMASSE Cedex
Tél. 50 37 50 31 - Fax 50 87 22 20

ATTESTATION DE STAGE

Mme, Melle, Mr

Nathalie CIUCLEA ALIGNOL

13 rue des Echelles
74100 ANNEMASSE

a suivi une formation, dans le cadre de la formation continue, intitulée :

AGENT POLYVALENT DE L'ENVIRONNEMENT

D'une durée de 350 heures en *centre*,
et 117 heures en *entreprise*.

Du 21 novembre 1994 au 17 mars 1995.

Compétences acquises :

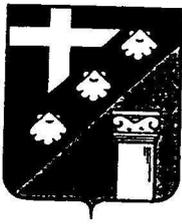
- Ecologie générale,
- Ecologie appliquée,
- Notions de géographie,
- Bases juridiques appliquées à l'environnement,
- Acteurs liés à l'environnement.

Fait pour valoir ce que de droit.

Annemasse, le 20 mars 1995

Pour le GRETA LEMAN

greta leman
2A, av. de Verdun - BP 527
F - 74107 ANNEMASSE Cedex
Tél. 50.37.50.31 - Fax 50.87.22.20



MAIRIE
DE
VILLE-LA-GRAND
HAUTE-SAVOIE

Code Postal : 74108

Tél. 50 37 35 24
Télécopie 50 38 49 89

CERTIFICAT

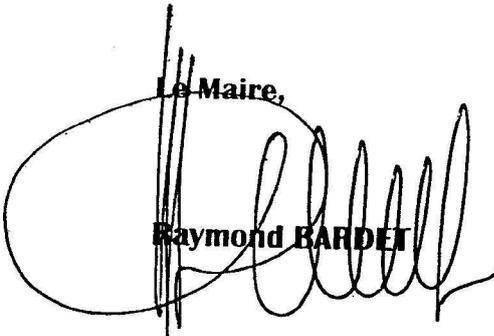
Le Maire de VILLE-LA-GRAND, certifie que :

**Mademoiselle CIUCLEA Nathalie,
née à CHALON-SUR-SAÔNE (Saône et Loire)
le 5 mai 1966,
domiciliée 13, rue des Echelles à ANNEMASSE**

**a suivi, dans le cadre de sa formation d'Agent Polyvalent de
l'Environnement, dispensée par le GRETA-LEMAN, un stage de
sensibilisation dans les Espaces Verts de la Ville, en qualité
d'Agent d'Entretien, du 27 février 1995 au 17 mars 1995.**

Dont certificat pour servir et valoir ce que de droit.

A VILLE-LA-GRAND, le 27 mars 1995.

Le Maire,

Raymond BARDET

ST.-JULIEN-EN-

-GENEVOIS

2136

2135

2134

2133

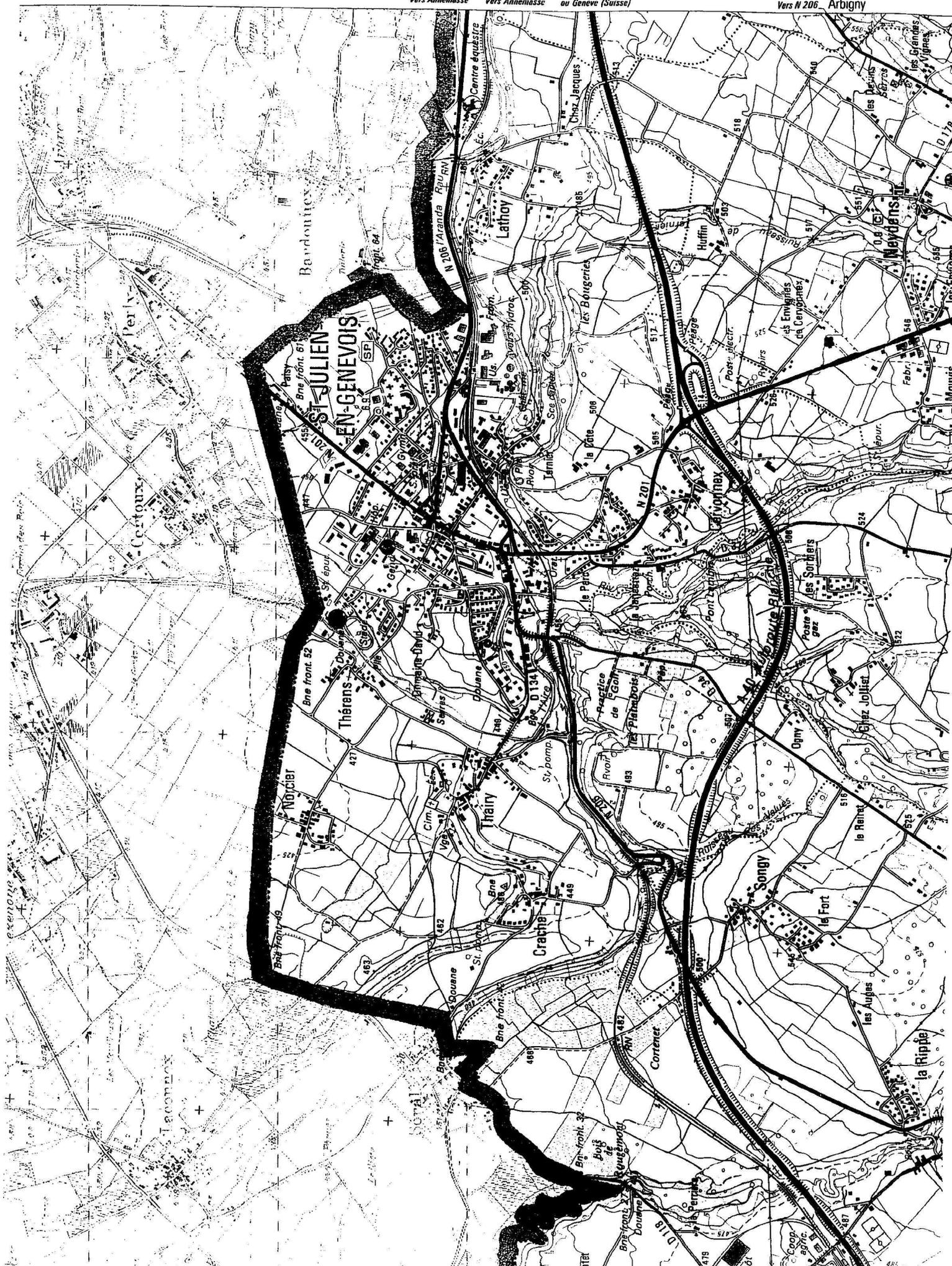
2132

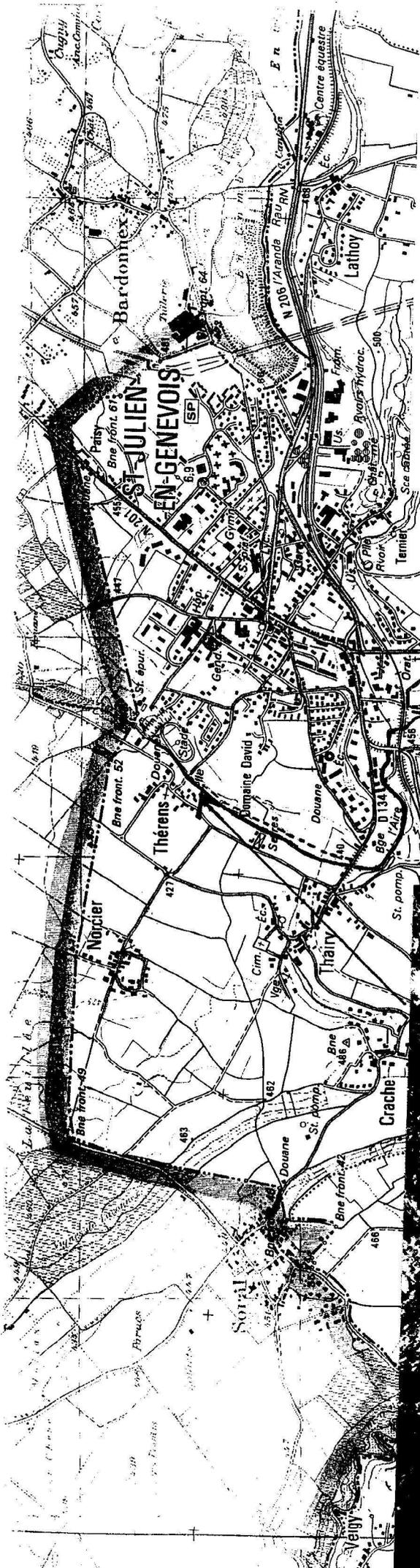
N 206
Vers Annemasse

Vers Annemasse

A 40
Vers sortie 14,
Annemasse
ou Genève (Suisse)

D 18
Vers N 206... Arbigny





SAINT - JULIEN

Mercredi 6/9/95 - 8h30 - Entre A 40, D 134, D 34 et D 37 .
Sur la commune de Feigères .

Départ depuis D 34, le chemin débute sur la droite en venant de Feigères, au pied d'un pommier . Il longe la pépinière BRUNET, ensuite il passe dans la pépinière . Après la pépinière le chemin n'est plus entretenu . Il est même très humide, mais son tracé est toujours visible . Sur la droite du chemin on voit la rivière, très basse à ce moment là et pleine d'embacles (qui seraient à nettoyer) . Le chemin s'arrête 50 m après dans une sorte de clairière où se trouve deux ruches, ensuite il n'existe plus .

Je fais demi tour .

En revenant sur mes pas, je vois un chemin sur la gauche qui descend en direction de la rivière . il est entretenu et praticable et se termine dans une clairière qui est utilisée par le pépiniériste pour ses arbustes . A cet endroit la rivière est basse et sans aucun débit, il n'y pas presque pas de courant .

Je fais demi tour .

Le 1er chemin sur la droite (après le tournant depuis D 34) est encore visible, mais n'existe plus, son tracé rejoint la rivière .

Depuis D 37, après le lotissement " LE PARC", le chemin commence à côté d'un camp de gitan et en face d'un tunnel qui passe sous la route D 134 . Le chemin est praticable facilement, il est net et bien tracé, il suis la rivière . On passe sur une passerelle là où les deux rivières se rejoignent, elles ont plus de courant qu'avant . 20 m après on peut remarquer que la rivière, à la droite du chemin, n'a pas de débit et que son niveau est très bas . Juste après le chemin n'existe plus, il est barré par une clôture et une écurie en bois . Le chemin s'est transformé en champ . le chemin sur la gauche (en pointillé sur la carte) continu tout droit mais est moins bien entretenu . Il monte dans le bois (en suivant le bord du bois) et s'arrête après 250 m environ, après il n'existe plus ni en réalité ni sur la carte .

LE CHEMIN DE L'AIRE .

Le chemin piétonnier qui longe l'AIRE est très bien fait et entretenu, dommage que les berges et la rivière ne soient pas aussi bien entretenues . (voir photos) . Il y a des embacles sur la rivière .

JEUDI 7/9/95 - 8h30 - THAIRY - 486 - 427 -

Départ depuis la place à côté de l'école primaire de THAIRY .
Je passe le long du cimetière . Le départ du chemin carrossable est au bout du lotissement. Après un champ de maïs et une vigne, on arrive à un carrefour. Le chemin carrossable continu tout droit . Il y a un chemin à droite et un autre à gauche .

Le chemin de gauche va en direction du point 486, il longe un champ de maïs. Il est net et bien tracé, il suit le champ de maïs, ensuite il passe sous un tunnel d'arbres et rejoint un lotissement de maison . Il est praticable aisément .

Demi tour .

Je reviens sur le chemin carrossable en direction de la frontière suisse .

Le 3em chemin sur la droite du chemin carrossable est net et bien entretenu, praticable facilement . il rejoint un lotissement de maison à NORCIER .

J'arrive à un croisement de chemins carrossables . Celui qui vient de la gauche (du point 462) est praticable en voiture aisément, le chemin rural sur la droite est bien entretenu, praticable, il sert pour les vignes .

Je continue tout droit sur le chemin carrossable, en direction de la décharge de NORCIER .

La décharge est immense par la taille, la hauteur et la superficie . Elle est située entre deux chemins, le chemin carrossable et un chemin rural .

Le chemin en face de la décharge, sur la droite du chemin carrossable, est net et entretenu, il rejoint le chemin rural cité plus haut . (celui qui part du chemin carrossable pour rejoindre le lotissement de norcier) .

A NORCIER le chemin (2 sur la droite) qui rejoint le chemin carrossable presque à son départ est net, entretenu et praticable facilement .

Sur la route en direction de point 427, toujours sur la droite, le chemin rural est net et entretenu . Il est bien tracé, on le voit de loin . Il rejoint le chemin rural cité avant, au niveau d'une allée d'arbres *.

Sur la gauche de la route il y a un chemin qui va en direction de la frontière . Il est moins entretenu mais son tracé est net et visible .

Après le point 427 en revenant vers l'école de THAIRY, sur la gauche de la route il y a un chemin qui rejoint le chemin rural *cité plus haut . Il est net, bien entretenu et bien tracé .

N 206
Vers Annemasse Vers Annemasse Annemasse
ou Genève (Suisse)

D 18
Vers N 206 Arbigny



VENDREDI 8/9/95 - 8H30 - Station de pompage - TERNIER - LATHOY -

A THAIRY, je prend le chemin " les grands champs" .
Je pars à la station de pompage (de l'autre côté de L'AIRE, en face INTERMARCHE) . Le chemin longeant L'AIRE n'existe plus, il a été remblayé .
Il y a un embacle sur le barrage, à cet endroit l'eau de la rivière est de couleur marron et n'a presque plus de débit (à cause de la retenue d'eau) .
Depuis la route on voit la trace du chemin qui n'a plus été entretenu depuis longtemps .
(sur la station de pompage il est inscrit " TRANSFORMATEUR HAUTE TENSION, DANGER)

TERNIER - 500 - LATHOY -

A la fin de l'avenue de TERNIER, au n°100, il y a deux chemins, (je laisse la voiture ici), un qui part vers le haut au parcours VITA et un qui part vers un bois .

Je prend celui du bas, il est entretenu, il y a des graviers, il est carrossable et praticable aisément . Le chemin passe par Les Bougeries, les points 517 et 505, il passe à côté du rondpoint de sortie de l'autoroute, il est carrossable en voiture d'un bout à l'autre .

Depuis 517, en revenant sur mes pas, il y a un 1er chemin sur la droite, entretenu et net, son tracé est visible, il se termine vers un bosquet d'arbres .

Demi tour pour rejoindre le chemin carrossable .

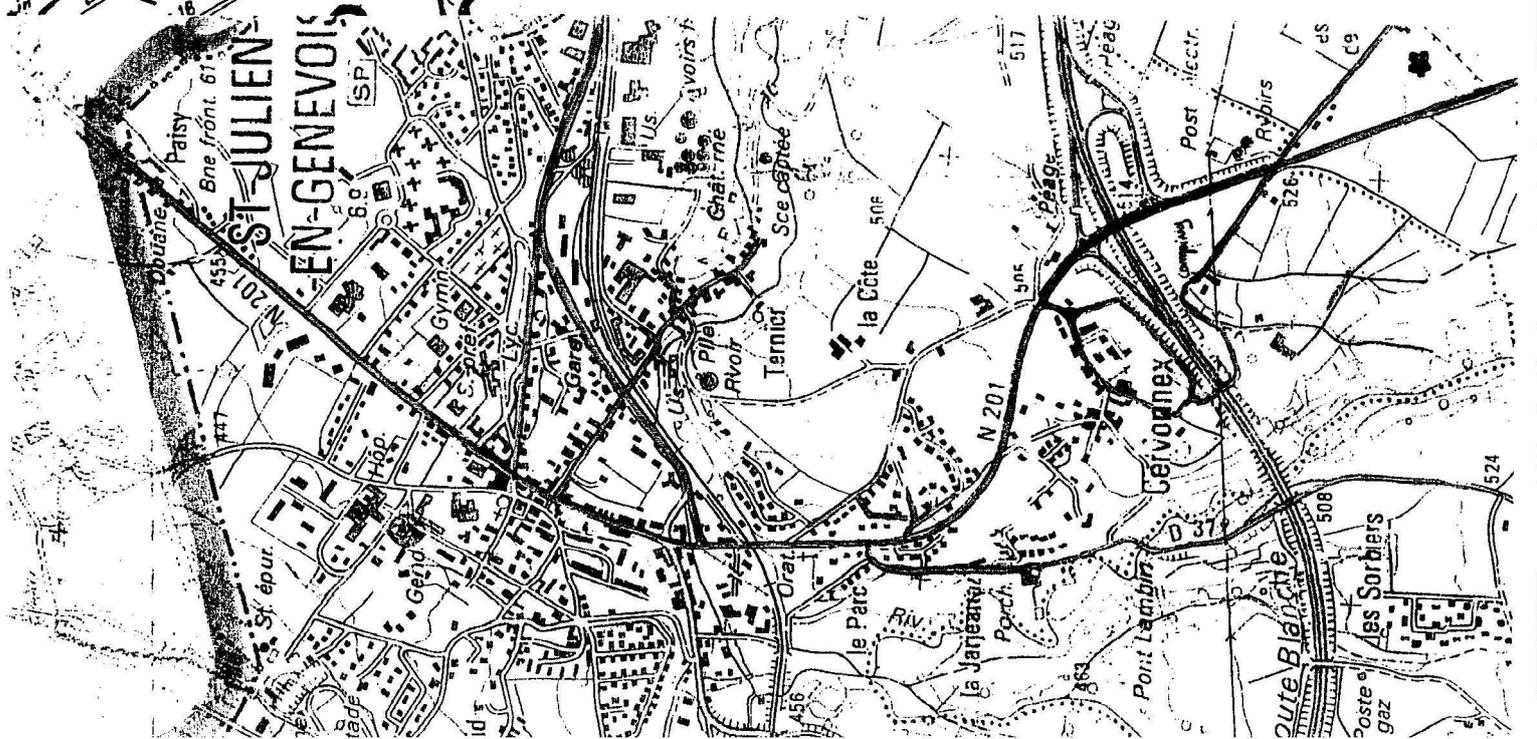
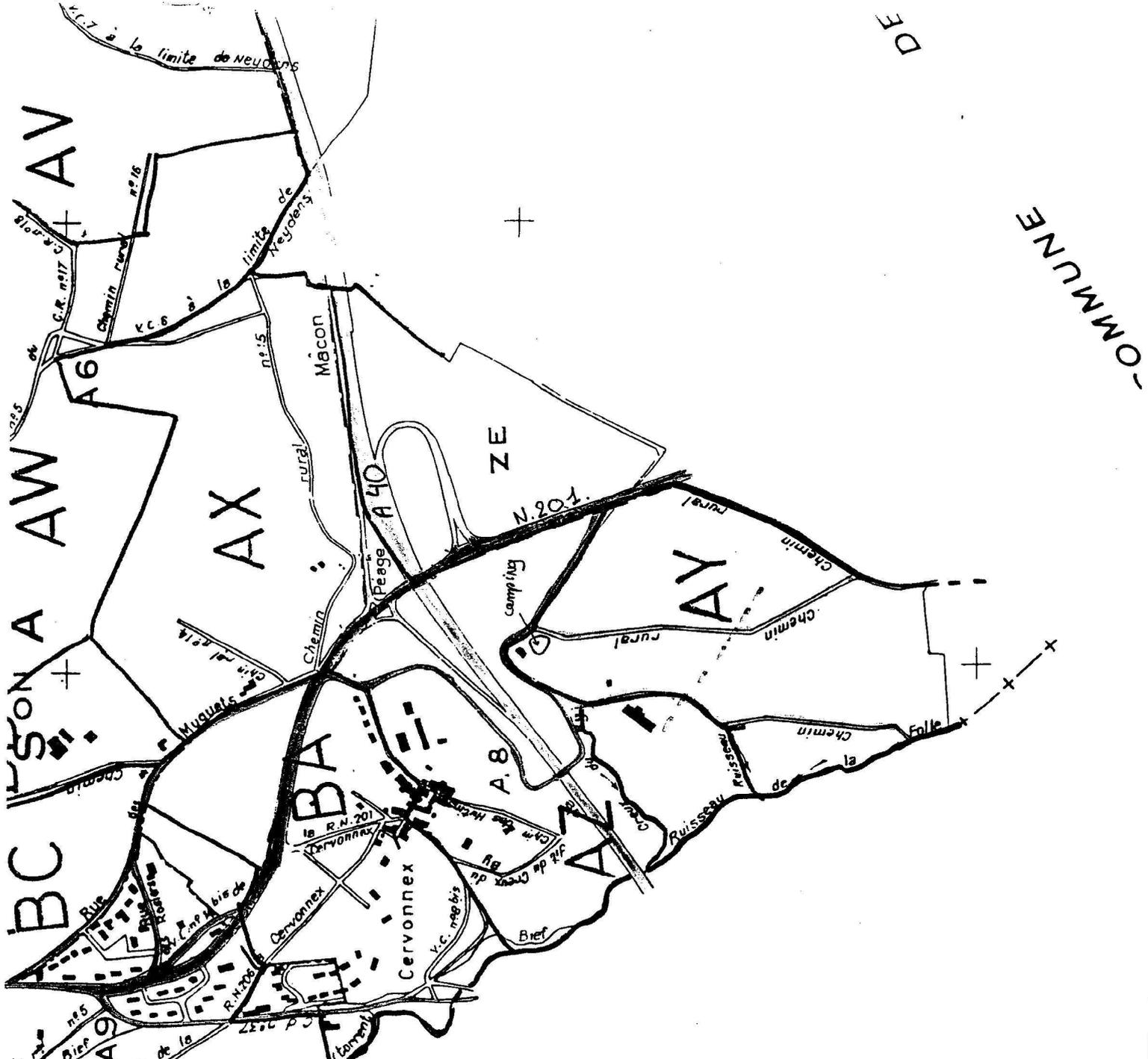
Juste avant le virage, il y a un 2ème chemin sur la droite, il est net, entretenu et longe le bois .

Demi tour . Je reviens vers la voiture .

Je prend le chemin du parcours VITA (voie communale n° 15), il est entretenu et praticable aisément . Il va jusqu'à l'autoroute qu'il enjambe grâce à un pont goudroné, ensuite il devient une route goudronnée qui va jusqu'à LATHOY .

Demi tour vers la voiture .

Sur l'avenue de TERNIER, je prend le chemin VIOLET . Il commence par une passerelle d'environ 1m . Sur le cadastre et la carte IGN il est carrossable sur toute la longueur, en réalité il n'est pas carrossable depuis l'avenue de TERNIER, il est carrossable sur une partie depuis LA Côte . Il monte dans le bois en s'élargissant mais n'est pas carrossable en voiture, et rejoint la route vers des maisons à LA Côte .



DE

COMMUNE

MARDI 19/9/95 - 8h30 - CERVONNEX - MOUVIS -
Point 526 - 508 - La STEP -

Sur la nationale 201, après le rond point de l'autoroute blanche en direction d'ANNECY, la 1ère route sur la droite .
La route est carrossable parce qu'elle est goudronée .

Sur la gauche de la route le 1er chemin va en direction de la STEP de MOUVIS .
Je continue sur la route goudronée . J'arrive à un croisement à côté d'un panneau " DECHARGE INTERDITE SAUF AUTORISATION POUR TERRE OU DEMOLITION " . Si je continue sur la route goudronée j'arrive à CERVONNEX et rejoins la N201 .

Je prends le chemin, à gauche du croisement, qui passe entre une maison et une ferme . Il est large, carrossable et entretenu . 50 m après son départ il est barré par une barrière en fer (style passage à niveau) peinte en rouge et blanc . Le chemin continue, il est net, entretenu et praticable facilement .

J'arrive au carrefour des chemins, il y a des fils de fer qui le barrent .
Le chemin de droite rejoint la ferme citée avant, il est carrossable, il y a des traces de tracteur . (il mesure 50 m environ) .
Le chemin de gauche rejoint un autre chemin rural .
Je continue tout droit en direction de la limite communale, il mesure 3 m de large environ, il est net, entretenu et praticable . Ensuite il se rétrécit et arrive sur une sorte de place où il y a des graviers . En continuant tout droit, on voit sa trace mais il n'est plus entretenu depuis longtemps . Sur le côté du chemin il y a la ferraille de buts de foot . Le chemin s'arrête sous un pilône électrique .

Je fais demi tour pour revenir au carrefour et prendre le chemin de gauche, il rejoint un autre chemin rural . Il est large (3 à 4 m), il y a des traces de tracteur . Il est net et praticable .

J'arrive au 2ème carrefour .
Je continue sur le chemin qui va tout droit, vers la limite communale (entre point 526 et le STEP) . Il se rétrécit et est bien moins entretenu, mais il est net et praticable facilement . Il passe entre un pré (où il y a des vaches ce jour là) et un champ de maïs . Je passe sous un poirier dans un petit pré, le chemin continue mais est à nouveau barré par une clôture électrique . Je continue et arrive dans un pré, il n'y a aucune trace du chemin . Je vais vers la droite en direction de la limite communale en imaginant le suivre . Je marche à travers les champs, toujours pas de trace du chemin (j'ai perdu 1h à le chercher) . J'ai dû revenir au 2ème carrefour pour le prendre depuis là . Au départ il est net, tracé et entretenu . Après 50 m environ il n'existe plus, il y a un champ et on voit plus le tracé du chemin .
Je fais demi tour et repars sur le chemin de l'autre côté du carrefour, il rejoint la route goudronée .
Le chemin est net, entretenu tout le long . Il rejoint la route vers un camping privé de caravanes .
Le chemin longeant la limite communale n'existe plus, à la place il y a des champs .



nt-49

Coutouy

Pervy

Norcier

Thérrens

St. épur

Dbuane

Paisy

Bne front. 61

Bne front. 64

Centre équestre

Thairy

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

ache

Rvoir

le Jarpen

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

Huffin

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

Centre équestre

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

St. pomp.

Pratice de Golf

le Parc

le Côte

les Bourgeries

Lathoy

Centre équestre

chez Jacques

chez Jacques

MARDI 19 ET MERCREDI 20/9/95 - LA COTE - 506 - 505 - 517 -

Depuis le chemin carrossable, au point 505 en direction 517, puis LES BOUGERIES .

Le chemin est carrossable jusqu'au BOUGERIES .

Depuis le chemin carrossable, vers LES BOUGERIES, sur la gauche il y a un chemin qui s'enfoncé dans le bois en direction du point 506 . Il est étroit mais praticable sur 100m environ car ensuite il n'existe plus, on devine sa trace . Il n'est plus entretenu depuis longtemps .

Je fais demi tour et revient au point 505 .

Depuis 505 le chemin existe, mais son tracé se confond avec les champs . Il est praticable, à son départ il longe un jardin .

J'arrive à un carrefour, avant le point 506, le chemin qui descend sur la gauche est net, entretenu et praticable . je continue tout droit, toujours vers le point 506, en passant sous les clôtures électrique (car le carrefour est barré par des clôtures) . Le chemin fait parti du champ où il y a des vaches, je passe encore sous deux clôtures pour passer dans un pré longeant le chemin. La trace du chemin existe mais il fait parti des champs qu'il devrait longer .

J'arrive au carrefour du point 506, là aussi le carrefour est barré par une clôture électrique .

Je prend le chemin de droite, son tracé est net au départ ensuite il se perd dans un champ . Il devait finir au pied d'un bosquet de 4 arbres .

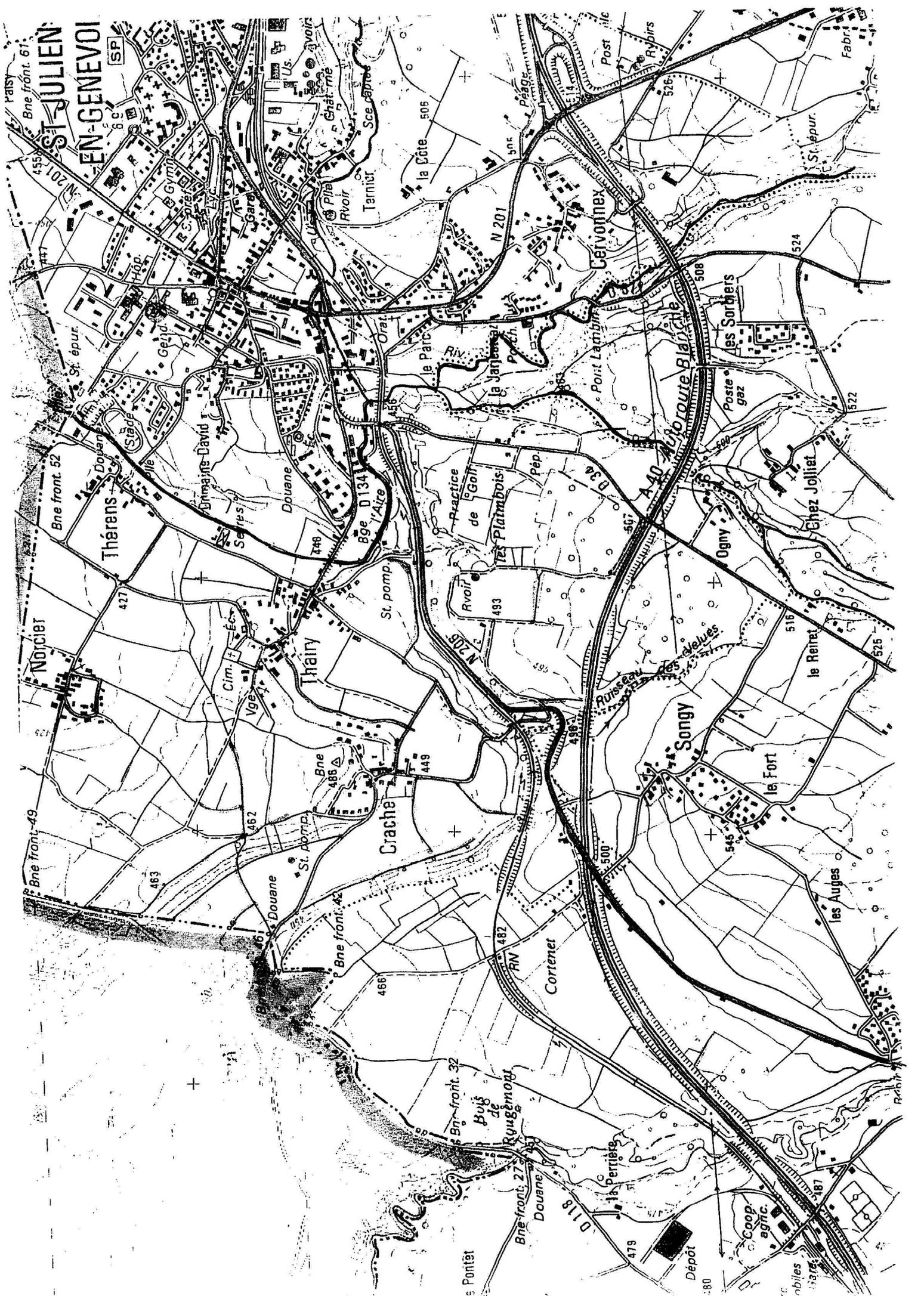
Je reviens en arrière pour prendre le chemin qui rejoint la route carrossable vers LES BOUGERIES, il est sur ma droite (en revenant), il n'existe plus non plus de ce côté, il devait suivre la ligne EDF d'après la carte .

Je reviens sur mes pas pour prendre le chemin qui descend en direction de LA COTE .

Il est barré au pied d'un noyer par une clôture électrique (après ses 2/3) et descend vers une ferme . La disposition de la clôture permet aux vaches de rentrer à la ferme sans l'aide du fermier, il s'est octroyé le chemin pour son usage personnel .

Je fais demi tour à cause des vaches (dont les petits sont dans le pré de l'autre côté du chemin) qui sont groupées là .

Je reviens sur mes pas, vers ma voiture .



JEUDI matin 21 et VENDREDI 22 / 9 / 95 . 8 h 30 . LE GOLF, CRACHE .

Le golf - 507 - 493 - 496 -

C'est un chemin carrossable tout le long, il est entretenu . Malgré des trous il est praticable aisément . Avant de rejoindre la N 206, il y a un chemin qui monte sur la gauche . Il est net , entretenu et praticable aisément, il rejoint l'A 40 .

CRACHE - 449 - 462 - 463 - 486 -

Depuis CRACHE jusqu'au point 462 le chemin est carrossable, il est net et entretenu .

De 462 à 463 (limite frontière), il est carrossable, entretenu et praticable facilement .

Depuis 463 il rejoint le chemin vers la décharge de NORCIER, il est carrossable et praticable .

Je reviens vers le point 462 en suivant le chemin long de la décharge et en prenant le chemin de droite au carrefour . Le chemin est carrossable, entretenu et praticable facilement .

Au point 462 je prend le chemin de gauche, il est carrossable, entretenu et praticable facilement .

Sur la gauche du chemin il y a un petit chemin qui rejoint le chemin carrossable de THAIRY, il est net, entretenu et praticable .

Je reviens au point 462 où je prend le chemin de droite qui va à la douane .

Au départ il descend raide, ensuite il est plat . Il est entretenu, net et praticable facilement . Le chemin de droite qui va vers la frontière passe dans les vignes, il rejoint la route suisse sur la droite et sur la gauche il la longe . Il est net, entretenu et praticable facilement .

Demi tour vers le carrefour .

Je prend le chemin de gauche, il rejoint la route en passant derrière une station de pompage . Il est moins net et moins entretenu, il y a de l'herbe dessus tout le long, mais il praticable .

Arrivée sur la route je pars en direction CRACHE au point 449 .

Le 1er chemin à droite de la route va en direction de la limite communale . Il commence à côté d'une maison . Il est net, entretenu et praticable . Il arrive à un carrefour à l'orée du bois . En arrivant vers l'orée du bois le chemin n'est plus entretenu mais on voit sa trace . Au carrefour je prend le chemin de gauche, c'est un passage de 4m environ qui longe l'orée du bois, il est praticable car l'herbe a été coupée (à cette période), il fini dans un pré à côté du bois .

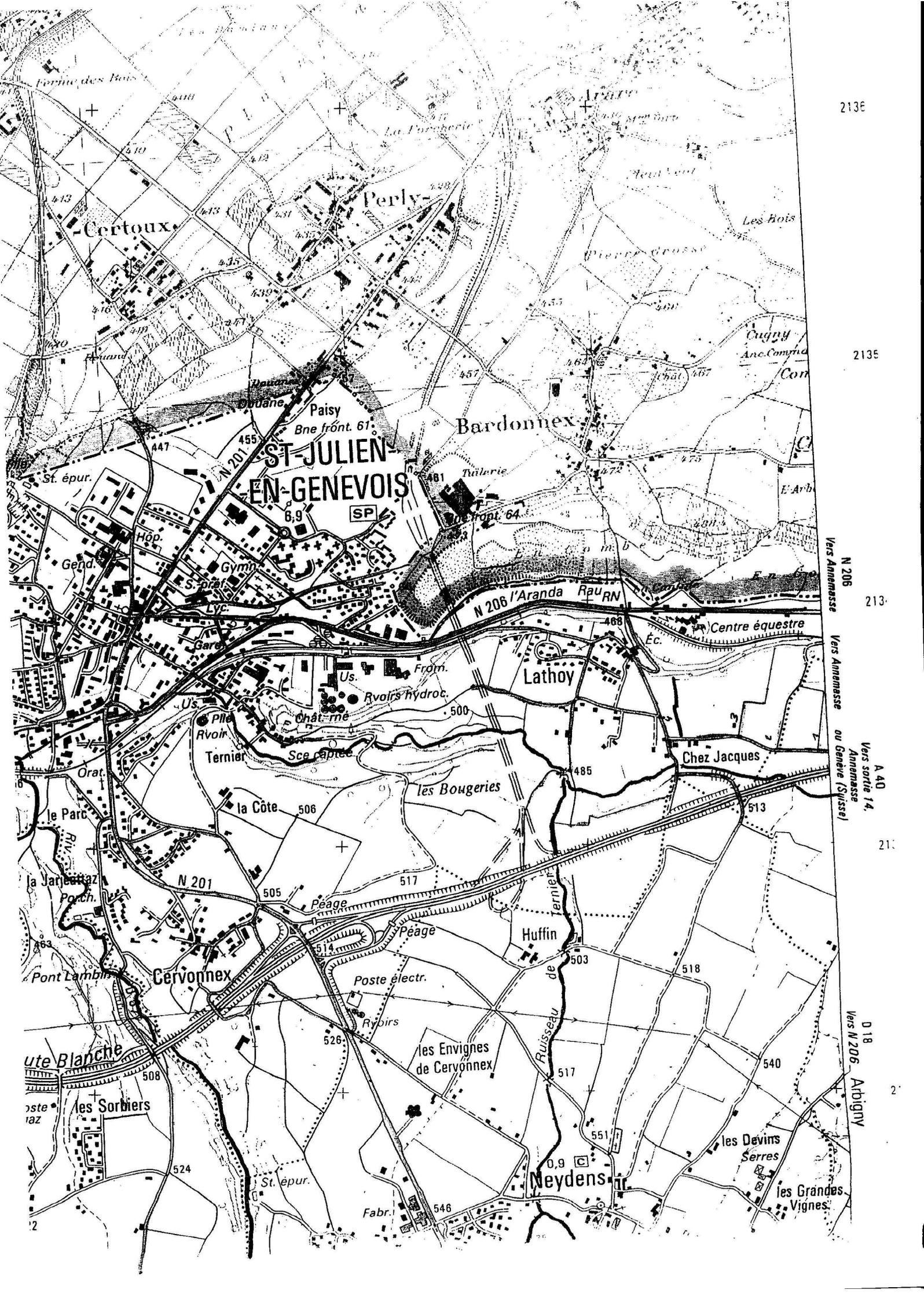
Demi tour .

Je prend le chemin de droite, il va en direction de la douane (p. 450), il est praticable mais peu entretenu . A son départ sur la gauche, il y a des daims dans un enclos . Le chemin est un passage de 3m de large, avec beaucoup d'herbe, ensuite il longe une vigne et rejoint la route vers un batiment . Son tracé est net, mais il aurait besoin d'entretien .

Demi tour vers la voiture .

Le 2èm chemin sur la droite de la route est net à son départ, ensuite on suit son tracé car il manque d'entretien . Il s'arrête dans un pré à l'orée du bois, il est praticable .

Demi tour vers CRACHE pour aller vers THAIRY, le long de la N 206, le chemin vers la station de pompage . Son départ est net, 10 m après il est barré par une clôture électrique, car le propriétaire s'est octroyé le chemin pour son pré(à droite), il reprend après . Juste avant la 2èm clôture il y a un passage, sur la gauche, clôturé entre 2 prés qui descend vers une ferme (pour les vaches). Le chemin longe un champ de maïs et l'orée du bois, son tracé est net mais il aurait besoin d'entretien, il est praticable et rejoint la route en face la station de pompage . (en face INTERMARCHE) .



213E

213E

213E

A 40

213E

D 18

213E

Vers Annemasse
N 206

Vers Annemasse
ou Genève (Suisse)
A 40
Vers sortie 14

Vers N 206
Ardigny

LUNDI 25 /9/95 - 8 h 30 - LATHOY - CHEZ JACQUES .

En arrivant CHEZ JACQUES, je prend la route à gauche (Interdit sauf riverains), elle mène à IBP et est goudronnée .

Demi tour .

Depuis IBP, je prend le 1er chemin à droite, c'est une décharge de terre (peut -être suite à la construction de IBP) .

Le chemin 1 mène à un camp de gens du voyage, il est carrossable .

Le chemin 2 , chemin de la limite communale, mène à une sorte de place, il est net, entretenu et carrossable .

Le chemin 3 commence vers un gazoduc, il est net et descend vers un champ de maïs, à côté duquel il tourne à droite ensuite il tourne à gauche et fini à l'orée du bois .

Le chemin 4 n'existe plus, il est dans le champ de blé .

A l'autre sortie de CHEZ JACQUES en direction de point 485 .

Le chemin est net, entretenu et carrossable tout le long, il suit l'autoroute .

Demi tour

Depuis LATHOY, le chemin qui va vers point 485 . Son tracé est net, il est praticable, il prend son départ vers une maison et longe des arbres . Il passe sur un ruisseau grâce à un pont en dur . Sous ce pont il y a deux ruisseaux qui se rejoignent, du côté gauche . Il y en a un qui est tout blanc ce jour là et en rejoignant l'autre devient limpide d'un coup . La couleur blanc ne se mélangeait pas, elle s'arrête net à l'embouchure .